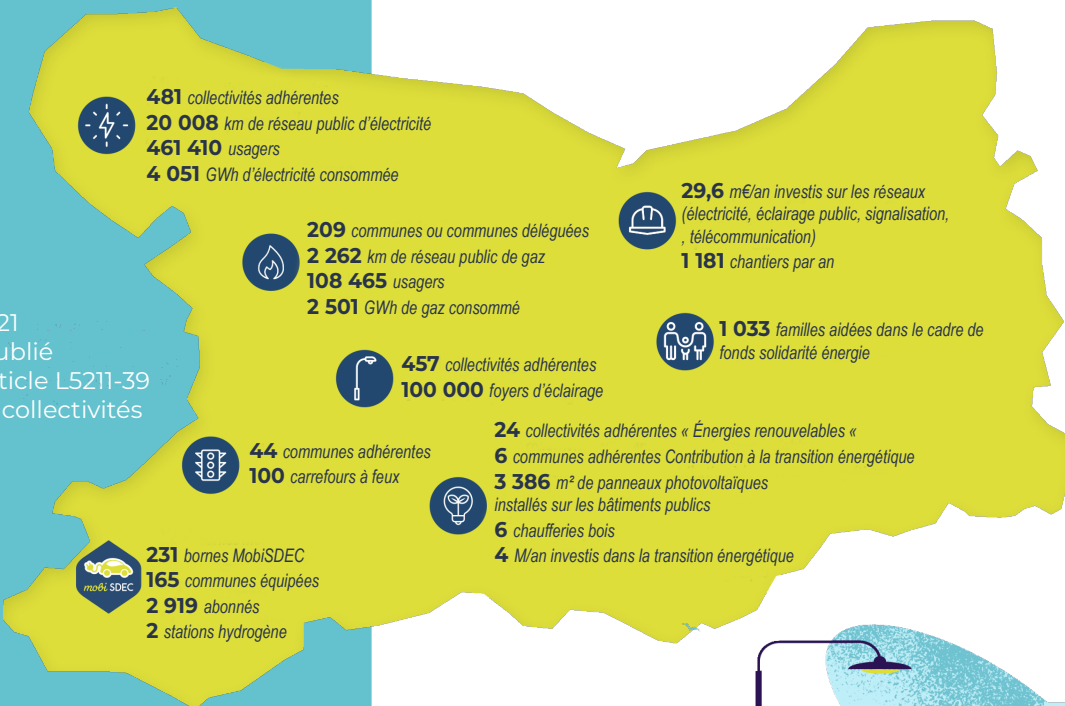




Le service public de l'énergie dans le Calvados



Rapport d'activité 2021 du SDEC ÉNERGIE publié en application de l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales

Directrice de la publication :
Catherine Gourney-Leconte

Directeur délégué : **Bruno Delique**

Conception graphique :
SDEC ÉNERGIE

Crédits photos :
SDEC ÉNERGIE,
Maryvonne Desdoits

N° ISSN : 227061119

Réunissant 515 communes du département du Calvados et 9 intercommunalités au 1er janvier 2022, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la **production d'énergie** (construction de réseaux de chaleur à partir de bois énergie, développement de centrales photovoltaïques solaires,...), en passant par la **distribution** (organisation des services publics de l'électricité et du gaz, renforcement, effacement et construction des réseaux publics d'électricité,...), jusqu'à l'**utilisation** (éclairage économique et intelligent, Smart Grids, infrastructures de recharge pour véhicules à faible émission de CO₂ : électriques, hybrides, hydrogène rechargeables, bio GNV,...).

Développeur de projets, porteur des valeurs du service public, le SDEC ÉNERGIE revendique son statut d'aménageur responsable, privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, attaché à une qualité de service équitable en tout point du département.

SON OBJECTIF : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados.





Édito

Après un début de mandat largement perturbé par la crise sanitaire, 2021 marque la reprise de nos relations « quasi normales » avec les élus et nos collectivités adhérentes. Nous avons pu ainsi organiser 2 journées portes ouvertes dans nos locaux, ponctuées de débats sur des sujets qui pourraient dessiner les futurs services que le syndicat développera pour ses adhérents.

Elle est également marquée par la relance de l'ensemble de nos activités de travaux et ingénierie, soutenus par un budget d'investissement de près de 20 M€ donnant la priorité à la transition énergétique, à l'amélioration de la qualité de l'électricité distribuée et à l'efficacité énergétique des installations d'éclairage public.

Les projets des collectivités tant en travaux sur les réseaux que de transition énergétique sont toujours aussi nombreux et nous obligent à être réactifs et à apporter un service de plus en plus performant et novateur.

Je remercie vivement l'ensemble des élus et les équipes du SDEC ÉNERGIE pour leur dynamisme et leur implication chaque jour auprès de nos adhérents.

Bien à vous.

Catherine GOURNEY-LECONTE
PRÉSIDENTE DU SDEC ÉNERGIE

Sommaire

- #1 **Le SDEC ÉNERGIE, au plus près de besoins des collectivités** 4
- #2 **Agir pour un aménagement des territoires cohérent et équitable** 6
- #3 **Être au plus près des collectivités pour les accompagner dans leur transition énergétique** 12
- #4 **Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages** 21
- #5 **Renforcer les relations avec les usagers** 31
- #6 **Ressources, pour accompagner la mise en oeuvre des compétences** 32
- #7 **Territoire d'Énergie Normandie : 5 syndicats réunis pour la transition énergétique** 40



#1 / Le SDEC ÉNERGIE au plus près des besoins des collectivités

Gouvernance

Fonctionnement : un syndicat composé d'élus

Le SDEC ÉNERGIE est un syndicat mixte composé de 524 collectivités adhérentes pour sa compétence fédératrice (l'organisation du service public de l'électricité) et/ou pour ses compétences à la carte telles que la contribution à la transition énergétique, les énergies renouvelables, l'éclairage public, la signalisation lumineuse, le gaz...

Le comité syndical

Le comité syndical est composé des 93 élus désignés au sein des 17 collèges, auxquels s'ajoutent les 59 représentants de la Communauté urbaine de Caen la mer, soit 152 membres au total. Les représentants du comité syndical se sont réunis en assemblée générale 5 fois en 2021 pour :

- Au 1er semestre, étudier notamment des questions financières telles que les orientations budgétaires pour 2021 et les budgets (principal et annexes « Énergies Renouvelables » et « Mobilité Durable »),
- Au 2nd semestre, procéder, entre autres, à l'élection d'un nouveau membre du Bureau Syndical.

Le bureau syndical, les Commissions Locales d'Énergie, les commissions internes

Les Commissions Locales d'Énergie se sont réunies du 31 mai au 9 juin 2021.

Les activités du syndicat ont ainsi pu être présentées aux 402 élus (maires et délégués) ayant répondu présents.

Les Commissions Locales d'Énergie se sont réunies du 31 mai au 9 juin 2021.

Les activités du syndicat ont ainsi pu être présentées aux 402 élus (maires et délégués) ayant répondu présents.

Les représentants du bureau syndical se sont réunis 8 fois en 2021 et, conformément aux délégations reçues du Comité Syndical le 13 octobre 2020, ont adopté 158 délibérations des 210 délibérations prises au total par le syndicat.

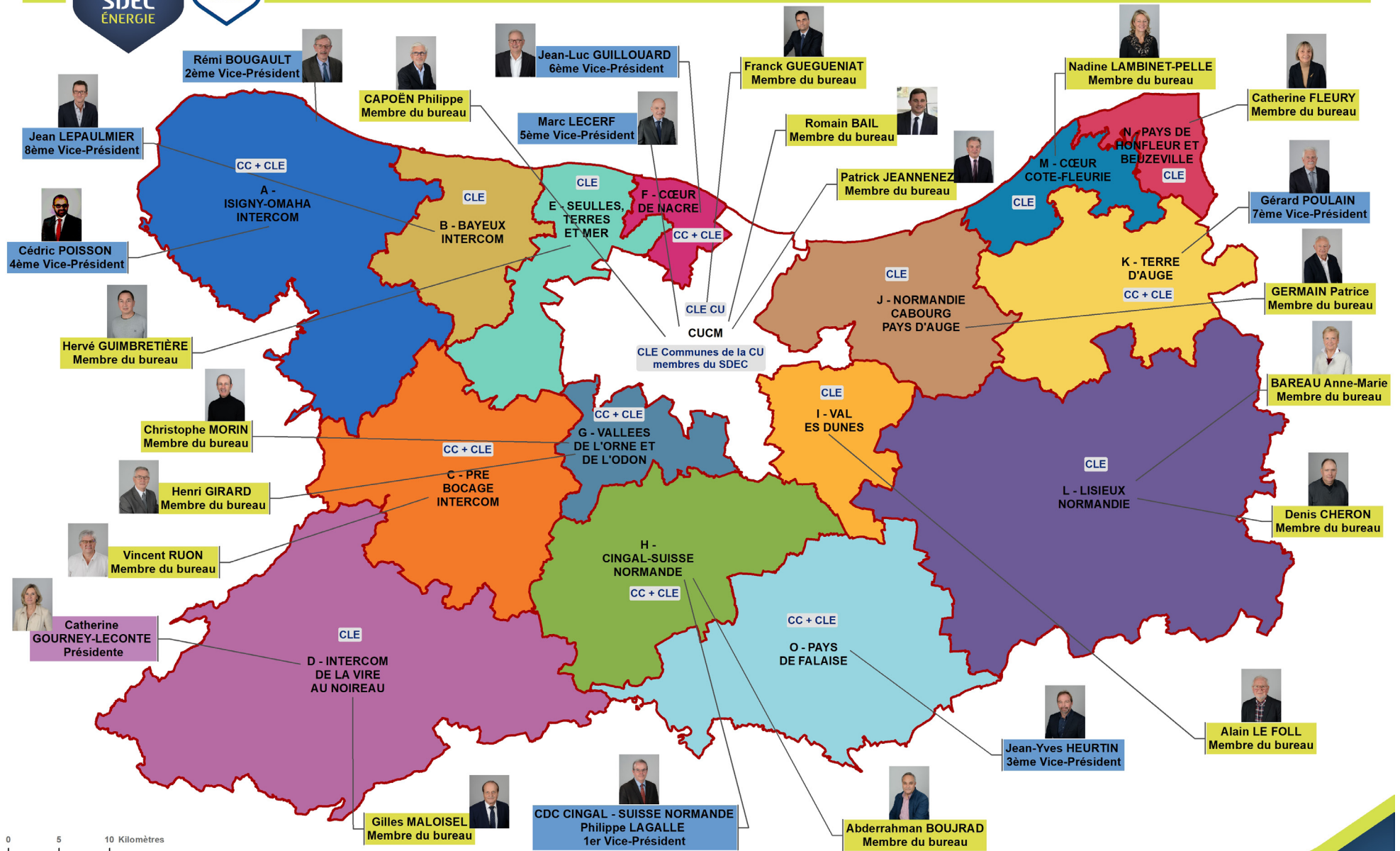
Chaque dossier soumis au vote du bureau syndical ou du comité syndical est préalablement étudié en commissions internes. Ces dernières se sont ainsi réunies 72 fois au cours de l'année.

La composition du Bureau, des Commissions Locales d'Énergie et des commissions internes, ainsi que le recueil des actes administratifs sont disponibles sdec-energie.fr.





Représentation des collectivités et CLE au Bureau Syndical



0 5 10 Kilomètres

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU CALVADOS
Espace du Bâtiment de Logement - CS 35046 - 14037 OMBÉVAL
Tél. 02 31 06 61 61 - Fax. 02 31 09 40 - www.sdec-energie.fr

© Copyright SDEC Energie - Droits de propriété réservés - Détail des copyright sur www.sdec-energie.fr - Carte réalisée le 23/12/2021



#2 / Agir pour un aménagement des territoires cohérent et équitable

Le SDEC ÉNERGIE est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité dans le Calvados. A ce titre, il contrôle notamment la bonne application du cahier des charges de concession conclu avec Enedis pour la distribution et EDF pour la fourniture (le concessionnaire). Le SDEC ÉNERGIE est propriétaire de l'ensemble des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité et il assure la maîtrise d'ouvrage partagée des investissements sur le réseau.

Le contrôle de la concession électricité

Conformément aux dispositions de l'article L2224-31 du Code général des collectivités territoriales, il revient au SDEC ÉNERGIE, autorité concédante de la distribution publique d'électricité dans le Calvados, de négocier et conclure un contrat de concession avec le concessionnaire. Il lui revient de plus, d'exercer le contrôle du bon accomplissement des missions de service public d'Enedis et d'EDF fixées par le cahier des charges et de contrôler le réseau public de distribution d'électricité.

Dans ce contexte, le SDEC ÉNERGIE, EDF et Enedis ont signé, le 29 juin 2018, un nouveau contrat de concession pour 30 ans, au service de toutes les communes du Calvados et de ses habitants.

Ce nouveau contrat fixe des valeurs repères en matière de qualité de la distribution et renforce le dialogue entre les parties. Il apporte une visibilité et des garanties accrues pour les investissements sur le réseau.

Le SDEC ÉNERGIE a ainsi conclu un premier Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour la période 2019-2022 en décembre 2018.

Ce PPI est décliné en 4 programmes annuels (PA). Le PPI 2019-2022 fixe les engagements des parties en termes de quantités d'ouvrages à réaliser et précise les montants financiers prévisionnels qui s'y rattachent.

Ce contrat fixe en outre un certain nombre de clauses de rendez-vous entre les parties et donc les négociations avec le concessionnaire se poursuivent. Ainsi, les parties ont conclu plusieurs avenants et conventions en 2021 :

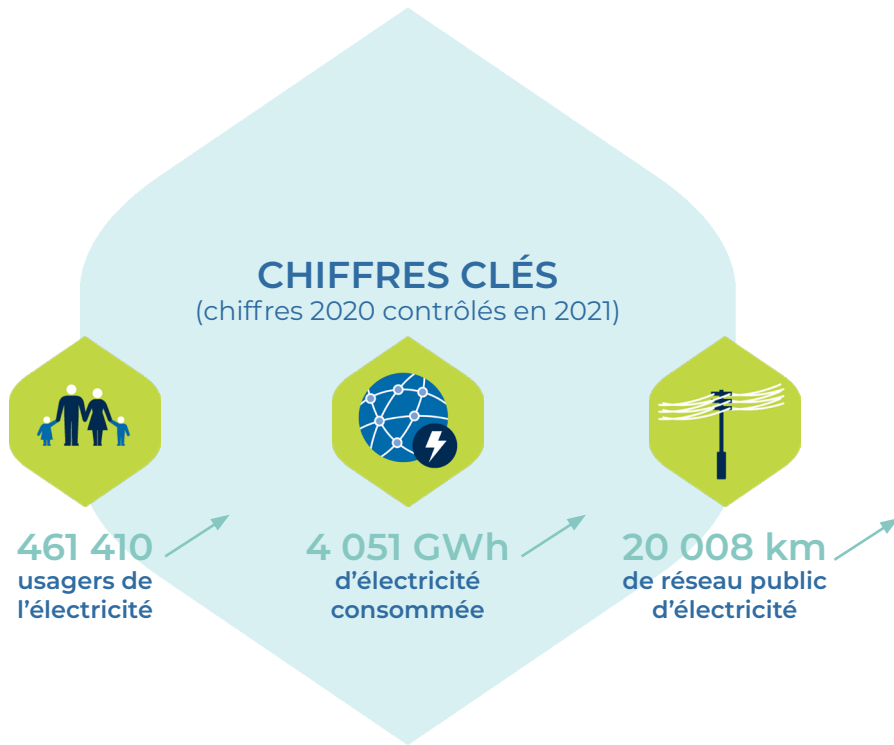
- les avenants n°2 à la convention d'intervention et à la convention de branchement,
- l'avenant n°3 à la convention de concession,
- la convention pour un référentiel commun relatif au terme I de la redevance R2

Le nouveau régime de l'électrification rural est entré en vigueur le 1er janvier 2021 pour 6 ans. Il a entraîné le reclassement d'un nombre très limité de communes.

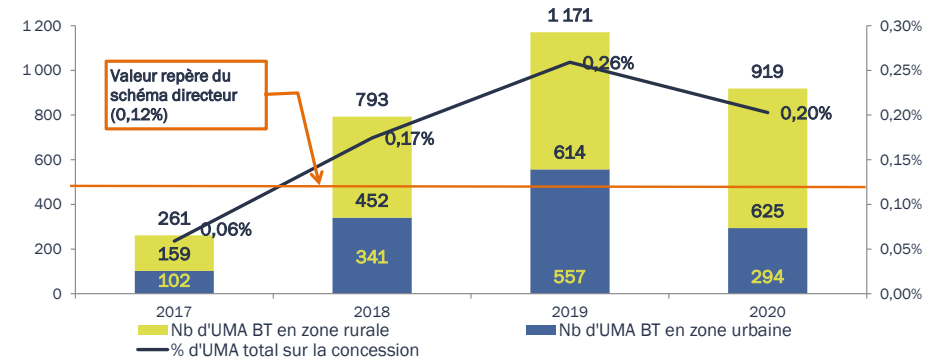
Mission annuelle de contrôle 2021

En juin 2021, les concessionnaires Enedis et EDF ont communiqué au SDEC ÉNERGIE leur compte rendu annuel de concession (CRAC) de l'année 2020. Après analyse de ce CRAC et des données associées, le concédant a interrogé le concessionnaire sur un certain nombre de points. Les échanges se sont poursuivis lors des réunions d'audit du 30 novembre au 3 décembre 2021. Certaines données nécessitant d'être complétées, le concessionnaire a communiqué des données complémentaires le 14 février 2022. À la suite de l'analyse de ces éléments, le rapport de contrôle 2021 sur l'activité du concessionnaire en 2019 est en cours de construction. Ce rapport sera bientôt présenté aux élus et consultable sur le site sdec-energie.fr.





Usagers mal alimentés au regard de la tenue de tension sur la concession : nombre d'usagers BT selon régime d'électrification et taux d'usagers total



Évaluation globale de la continuité de fourniture

Au regard des seuils réglementaires (arrêté en date du 24 décembre 2007 modifié), les résultats de l'évaluation globale de la continuité de fourniture sur le territoire de la concession sont satisfaisants.

En effet, le pourcentage d'usagers mal alimentés au regard de la continuité de tension (**1,1%**) étant inférieur à 5%, le niveau réglementaire de qualité du réseau public de distribution d'électricité est respecté.

La qualité de l'électricité distribuée

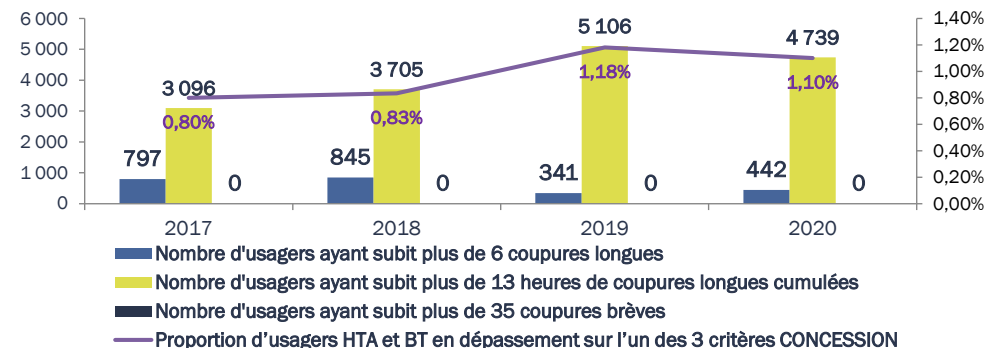
Évaluation globale de la tenue de tension

En l'absence de moyens permanents de surveillance de la tension chez les clients, Enedis utilise un modèle statistique qui évalue le nombre d'usagers mal alimentés (UMA). Après les grands changements de paramètres de 2018 et 2019, les facteurs d'évolutions pour 2020 sont plus modestes (mise à jour annuelle des flux de comptage, mise à jour annuelle des flux HTA, etc...).

Ainsi calculé, le pourcentage d'usagers mal alimentés est de **0,20%** pour la concession du Calvados. Le critère contractuel d'évaluation globale de la tenue de tension (0,12%) est dépassé. Cependant, ce pourcentage étant inférieur à 3% d'usagers, le niveau réglementaire de qualité du réseau public de distribution d'électricité est respecté.

En ce qui concerne les usagers HTA, 4 sont évalués comme mal alimentés sur la concession en 2020 (aucun en 2019).

Nombre d'UMA en dépassement de chacun des seuils au regard de la continuité



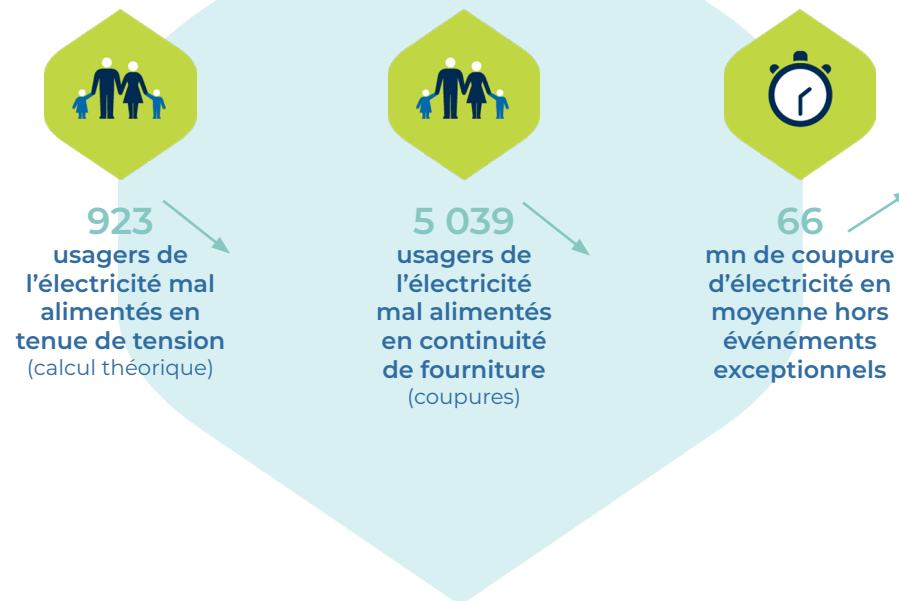
Le critère B

Le critère B est un indicateur destiné à mesurer la continuité de la fourniture d'électricité. Il s'agit de la durée moyenne annuelle de coupure par utilisateur du réseau public de distribution raccordé en basse tension. Cet indicateur de qualité est adopté par l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). **En 2020, le critère B hors évènements exceptionnels (HIX) atteint 66 minutes, comme en 2019.**

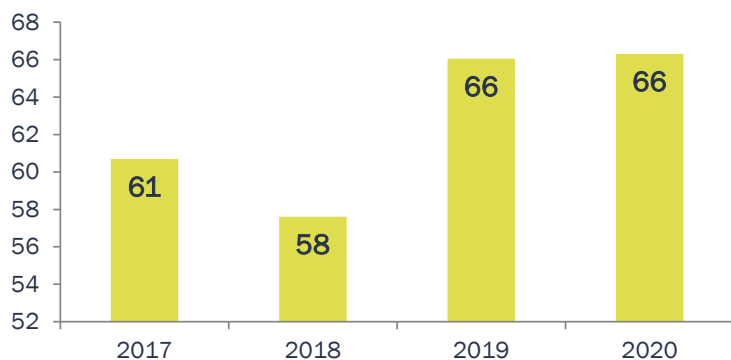
Le schéma directeur (SD) inscrit au cahier des charges 2018 prévoit sur ce point un critère moyenné sur la durée des PPI. Ce critère moyenné sur 4 ans à la maille de la concession sera mesurable au terme du 1er PPI 2019-2022.

Le schéma directeur prévoit également que 80% des communes de la concession aient un critère B HIX hors RTE moyen sur la durée du dernier PPI inférieur à 182 minutes et que la décroissance de ce seuil soit linéaire entre la valeur de départ (260 min) et la valeur cible (182 min). Cela donne une décroissance de 2,6 min par an ou de 10,4 min par PPI. Enedis a fourni le critère B HIX hors RTE moyen 2020 à la maille des communes nouvelles pour les communes concernées. Cela ne permet plus la comparaison avec les valeurs de départ qui ont permis de constituer la valeur repère car elles ont été calculées à la maille des communes historiques. Sur la base des données communiquées pour 2020, 84% des communes, y compris nouvelles, ont un critère B HIX hors RTE moyen inférieur à 254,8 minutes.

CHIFFRES CLÉS (chiffres 2020 contrôlés en 2021)



Evolution de la durée moyenne de coupure (critère B) en minutes, hors incidents exceptionnels (HIX)



PERSPECTIVES 2022

Contrôle des concessionnaires au titre de l'activité 2021 dans le cadre de la mission annuelle de contrôle du service Concessions et d'un certain nombre de contrôles ponctuels.



Les travaux sur le réseau public d'électricité

Extension du réseau d'électricité : une participation financière maintenue à hauteur de 70%

Le niveau des aides financières a été maintenu malgré une hausse du coût des travaux. Les élus du SDEC ÉNERGIE veulent être aux côtés des communes pour le financement des extensions du réseau électrique. Le code de l'énergie stipule qu'une contribution reste à la charge de la collectivité, n'hésitez pas à solliciter l'expertise du service raccordement.

1164 nouveaux logements ont été raccordés : dans les communes dites rurales, le SDEC ÉNERGIE a réalisé 220 chantiers pour un montant de 5,7 M€ TTC permettant le raccordement de 1410 nouveaux points de raccordement dont 1164 à destination de nouveaux logements.

Les communes et services instructeurs ont sollicité le SDEC ÉNERGIE sur **1 696 actes d'urbanisme**. C'est une mission importante qui doit être traitée dans les meilleurs délais malgré une augmentation de 17% des demandes par rapport à 2020.

Les opérateurs ont signé en janvier 2018 un accord avec les pouvoirs publics pour accélérer la couverture mobile. Cet accord « **New Deal Mobile** » permet de trouver une solution pour les nombreuses communes du programme zone blanche qui ne disposent pas encore de pylône. Le SDEC ÉNERGIE apporte sa contribution à la généralisation de la 4G sur l'ensemble du territoire du Calvados : depuis 2018 la création de plus de 11 km de réseau électrique a permis l'alimentation de 53 nouveaux pylônes. Une prise en charge par le SDEC ÉNERGIE à hauteur de 0,85 M€, sur un montant de travaux de 1,2 M€ nécessaire au raccordement de ces pylônes souvent éloignés du réseau électrique existant.

En matière de transition énergétique, une aide peut être apportée pour le raccordement de panneaux photovoltaïques. 7 réalisations sur des bâtiments agricoles ont bénéficié de cette aide en 2021. Vous pouvez être concernés, n'hésitez à en parler autour de vous et le SDEC ÉNERGIE pourra peut-être vous ajouter aux 22 dossiers déjà aidés à hauteur de 117 000 €.

Renforcement et sécurisation : le Programme Annuel 2021 engagé à 100%

L'investissement du syndicat pour l'amélioration du réseau public d'électricité s'inscrit dans ces programmes spécifiques, en complément des travaux d'effacement de réseaux. En 2021, **132 chantiers de renforcement de réseau et de résorption de fils nus en zone rurale** ont été réalisés, pour un investissement de **5 M€ TTC** permettant la **suppression de 19,9 km de réseau fragile** en commune rurale. Une partie de ces travaux sont situés, conformément au plan pluriannuel d'investissement 2019-2022, en **zone de vent** (ZV : zone située le long du littoral) et sur les trois **zones de qualité prioritaires** (ZQP : zones où la qualité d'alimentation électrique est dégradée par rapport au reste du territoire concessif).

A noter : le plan de relance de l'état a permis l'inscription de 8 dossiers supplémentaires intégrés au programme de résorption de fils nus.



Effacements coordonnés des réseaux d'électricité, d'éclairage et de communications électroniques : 90 opérations, 45 km de voirie effacés

2021 marque un retour à un rythme d'activité plus traditionnel après une année 2020 ralentie par la prise en compte et l'intégration progressive des protocoles « COVID » dans la réalisation des chantiers.

Doté d'un budget annuel constant de 14 M€ TTC, cette activité représente 50% du volume financier investi sur les réseaux par le syndicat.

La demande, supérieure au budget alloué, nécessite une connaissance forte de chaque dossier afin de permettre aux élus de la commission travaux du SDEC ÉNERGIE de procéder à une priorisation rationnelle. Parmi les critères de priorisation, on peut citer : réseau en contrainte ou à sécuriser, coordination à organiser avec d'autres travaux, projet répondant aux critères du programme pluriannuel d'investissement (PPI)...

Pour rappel, les élus du SDEC ÉNERGIE ont souhaité majorer les aides relatives aux projets répondant aux critères visés au PPI : projets en zone de vents, en zone de qualité prioritaire ou permettant la résorption du réseau basse tension en fils nus bénéficient ainsi d'aides financières incitatives qui participent à l'engouement pour l'effacement des réseaux.

L'intérêt d'une opération d'effacement ?

- Un renouvellement, renforcement et sécurisation du réseau basse tension,
- Un génie civil de communications électroniques mutualisé avec la fibre optique évitant l'implantation de nouveaux supports,
- Un réseau d'éclairage public répondant aux problématiques d'économie d'énergie, de performance photométrique, de diminution de la pollution lumineuse en respect de la réglementation et d'accroître la sécurité et le confort des usagers,
- Et bien évidemment, l'amélioration esthétique du cadre de vie pour les administrés.

En 2021, les travaux sous maîtrise d'œuvre des services du SDEC ÉNERGIE, et confiés en réalisation à des entreprises locales, ont bénéficié aux usagers de 90 communes.

Les effacements de réseaux 2021 ont permis de supprimer 10,6 km de réseaux fragiles.

Protection de l'environnement

Le traitement des déchets de chantier

L'ensemble des déchets générés lors des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE bénéficie, conformément à la réglementation, d'une traçabilité et d'un traitement adapté : dépollution, recyclage, traitement des déchets ultimes. Certains déchets sont directement traités par le syndicat via des marchés spécifiques, d'autres sont directement gérés sous la responsabilité des entreprises travaux comme prévu dans le cadre de nos marchés.

Le concassage des poteaux béton déposés

Groupement de commande SDEC ÉNERGIE / Enedis : acheminés après dépose sur 6 zones de transit réparties sur le département, les supports sont concassés avec séparation des matériaux béton / ferraille, valorisés à 100% dans différentes filières. 1 660 tonnes ont été traitées en 2021.

Le traitement des poteaux bois

Attention, déchets dangereux ! Créosote, chrome-cuivre-arsenic entrant dans leur composition, ces supports bénéficient d'un traitement adapté : retrait des sites de stockage, broyage en copeaux de granulométrie adaptée, valorisation énergétique en cimenteries. **450 supports ont été traités en 2021.**

La destruction des postes tour

Ouvrages vétustes et disgracieux, leur suppression se poursuit progressivement chaque année. Moins d'une centaine de ce type de poste subsiste dans le département du Calvados. En préalable à la démolition, un diagnostic amiante est effectué avec le cas échéant, appel à une entreprise spécialisée.

La rénovation des postes de transformation

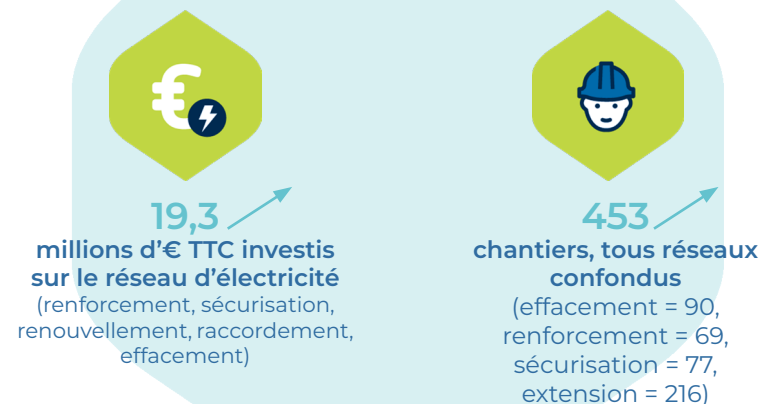
Le partenariat avec Enedis et l'Association Chantier École Normandie depuis 2007 propose aux communes adhérentes la rénovation extérieure des postes de transformation dégradés. Cette action à forte valeur sociale prévoit une reprise de maçonnerie, un décapage puis une mise en peinture. **En 2021, 10 postes ont été rénovés** dont la création d'une fresque selon un thème choisi par la collectivité.

GIBERVILLE

Etat initial et après rénovation



CHIFFRES CLÉS



PERSPECTIVES 2022

Au nom de ses collectivités adhérentes, le SDEC ÉNERGIE a répondu à des appels à projet dans le cadre du plan de relance pour des opérations sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Fort des dossiers de candidatures élaborés auprès de la mission du financement à l'électrification rurale, le syndicat a été lauréat pour la suppression de fils nus et la sécurisation du réseau électrique suite à la tempête Aurora. Ces 2 programmes vont permettre, en 2022, d'investir 1 455 000€ TTC sur le réseau de distribution.

Le budget relatif aux effacements de réseaux est en augmentation en 2022, il passe à 15,09 M€. A fin août 2021, déjà 13 M€ de projets étaient délibérés par les collectivités pour 2022. Les perspectives de travaux, établies en concertation avec ces dernières, permettent une visibilité d'investissements importants en 2023-2024.

Il en va de même pour les opérations de raccordement sur le réseau de distribution publique d'électricité. En effet, afin de répondre aux sollicitations, le budget 2022 est en augmentation de 16% par rapport à 2021 passant à 5,2 M€.

Le gaz

Au 31 décembre 2021, 209 communes, communes déléguées ou territoires ont délégué leur compétence d'autorité organisatrice du service public de gaz.

139 communes, communes déléguées ou territoires sont alimentées en gaz par trois concessionnaires :

- GRDF alimente 115 communes, communes déléguées ou territoires en gaz naturel
- Primagaz alimente 11 communes, communes déléguées ou territoires en gaz propane
- Antargaz énergies dessert 10 communes, communes déléguées ou territoires en gaz propane et 3 communes en gaz naturel.

Au second trimestre 2021, les concessionnaires ont remis leurs comptes rendus annuels de concession 2020 au SDEC ÉNERGIE qui, après analyse, établit un rapport de contrôle pour chacun des concessionnaires.

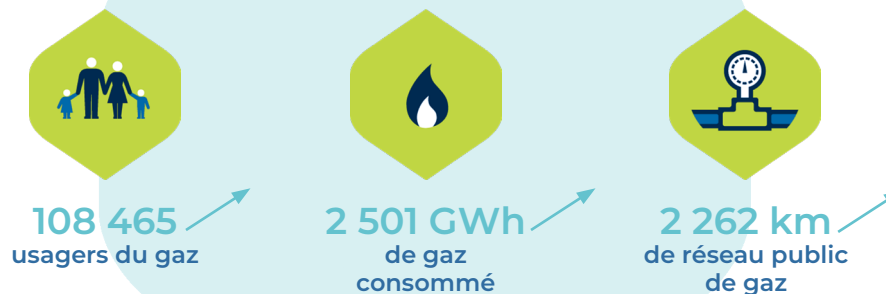
Le périmètre de la mission de contrôle concerne l'ensemble des communes qui ont délégué leur compétence d'autorité concédante au plus tard au 31 décembre de l'année précédente.

En 2021, les communes d'Amfreville, Coquainvilliers, Dives-sur-Mer et la commune nouvelle d'Isigny-sur-Mer ont délégué leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution de gaz au SDEC ÉNERGIE.

Le SDEC ÉNERGIE est l'autorité organisatrice du service public de gaz dans le Calvados, ainsi que du service public de fourniture de gaz. A ce titre, il contrôle notamment la bonne application des cahiers des charges de concessions conclus avec ses trois concessionnaires : Antargaz énergies, Primagaz et GRDF.

CHIFFRES CLÉS

(chiffres 2020 contrôlés en 2021)



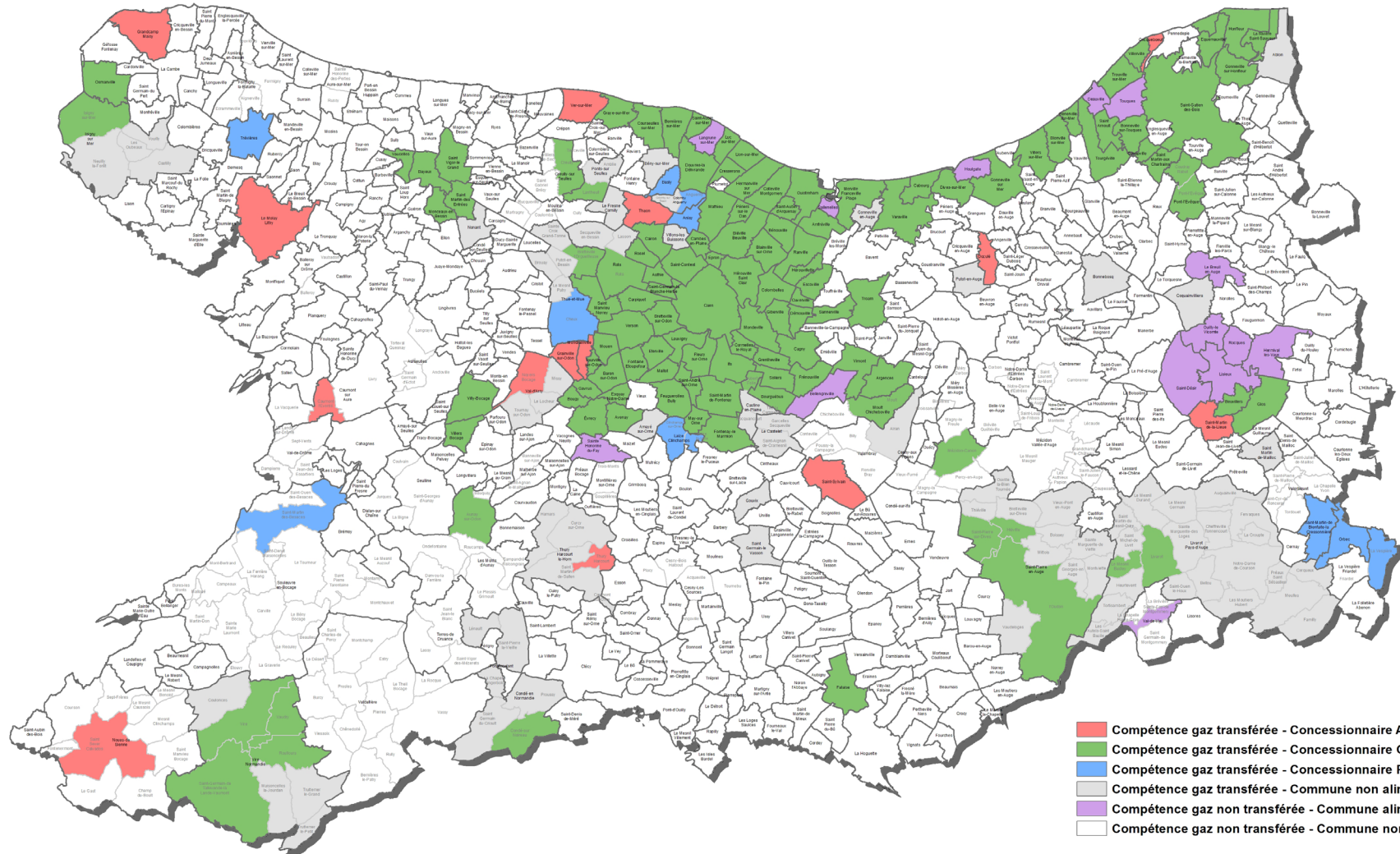
PERSPECTIVES 2022

Contrôle des concessionnaires au titre de de l'activité 2020 dans le cadre de la mission annuelle de contrôle du service Concessions et d'un certain nombre de contrôles ponctuels.

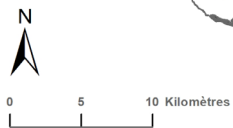


RESEAU GAZ

Compétence transférée au SDEC ENERGIE



- Compétence gaz transférée - Concessionnaire ANTARGAZ
- Compétence gaz transférée - Concessionnaire GRDF
- Compétence gaz transférée - Concessionnaire PRIMAGAZ
- Compétence gaz transférée - Commune non alimentée
- Compétence gaz non transférée - Commune alimentée
- Compétence gaz non transférée - Commune non alimentée



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU CALVADOS
L'association Bretonne des Ingénieurs - 35, Place 19021 DES ÉLÉMENTS
Tél. 02 31 06 83 83 - Fax : 02 31 91 91 98 - www.sdec-energie.fr

© Copyright SDEC ENERGIE - Droits de propriété réservés - Détail des copyright sur www.sdec-energie.fr - Carte réalisée le 17/02/2022



L'éclairage public est une compétence optionnelle. 457 collectivités (449 communes et 8 communautés) ont transféré cette compétence au SDEC ÉNERGIE à fin 2021, ce qui représente un parc de 100 000 luminaires et 4 000 armoires.

Le SDEC ÉNERGIE exerce la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public. Il gère la maintenance et l'exploitation, comprenant notamment l'achat d'électricité.

L'éclairage public intègre l'enjeu de la transition énergétique dans l'ensemble de ses activités.

L'éclairage public

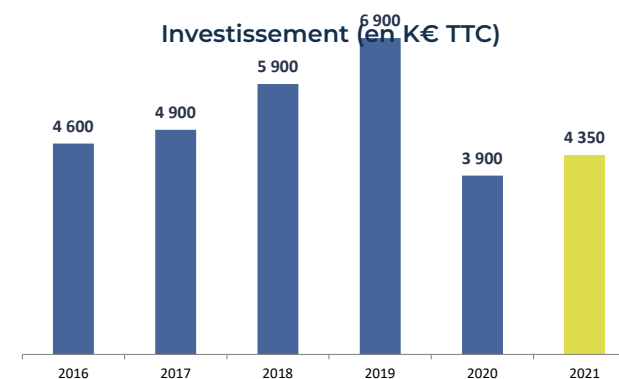
Les travaux

Une reprise timide suite à la pandémie

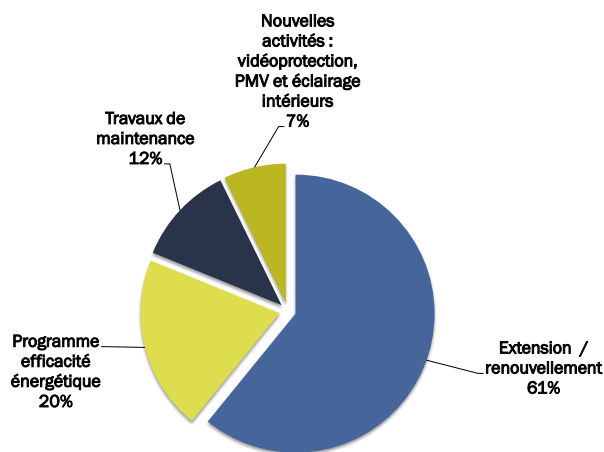
La faiblesse de la reprise ne s'explique pas par une diminution des demandes des communes. Bien au contraire, ces demandes sont en augmentation. L'engagement financier a été limité par les capacités du service à absorber les demandes de ses adhérents.

Effectivement, le service Eclairage a dû faire face au départ de deux techniciens en 2021. Le temps du recrutement a induit un sous-effectif de 3 mois qui n'a pas permis de retrouver le niveau d'investissement de 2018 et 2019.

Pour une meilleure efficacité, le SDEC ÉNERGIE a souhaité réorganiser ses activités relatives à l'éclairage public et à la signalisation lumineuse. A cet effet, deux techniciens spécialisés ont été recrutés pour gérer la maintenance de ces deux réseaux. Désormais, chaque secteur géographique est composé d'un technicien « investisseur » et un technicien « maintenance ».



Investissement par type de travaux

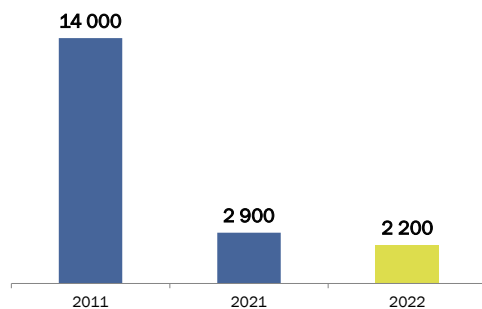


Le programme efficacité énergétique, un programme qui a fait toutes ses preuves

Ce programme, qui vise au remplacement des luminaires les plus énergivores (boules et ballons fluorescents), est en fin de vie et ne concerne plus que quelques communes qui ont conventionné avec le SDEC ÉNERGIE avant le 31 décembre 2020.

Ce programme aura permis en 10 ans (2011-2021) de passer d'une puissance par luminaire de 132 à 112W.

Nombre de luminaires énergivores restant à résorber

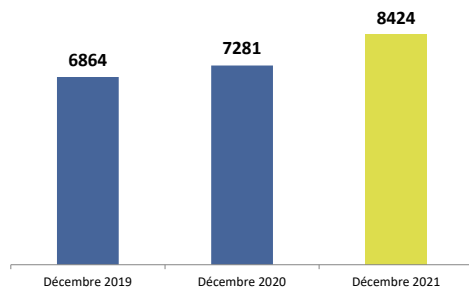


Le programme de renouvellement des lampadaires de plus de 30 ans : le « R30 » un programme qui a tout à prouver

Le programme R30 est le programme de travaux volontariste qui doit remplacer le programme « efficacité énergétique ». Il vise au remplacement des luminaires qui ont plus de 30 ans et ainsi à améliorer l'efficacité et la fiabilité du parc d'éclairage public.

Le SDEC ÉNERGIE a pour ambition de diagnostiquer les parcs des collectivités et de proposer des programmes pluriannuels de renouvellement des foyers de plus de 30 ans.

Nombre de foyers de + de 30 ans



Entre 2020 et 2021, l'augmentation du nombre des luminaires de plus de 30 ans s'explique par l'intégration, notamment, de nouvelles communes dont le parc important a majoritairement plus de 30 ans.

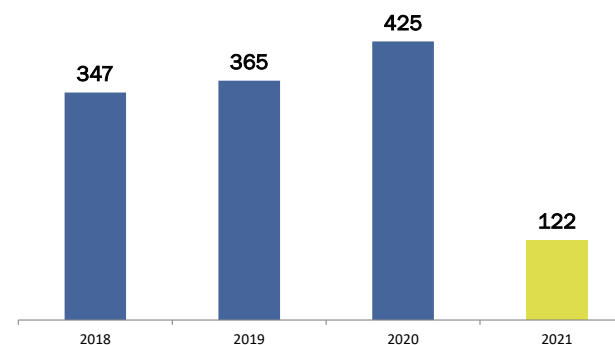
Par conséquent sur la même période, l'âge moyen des luminaires, sur l'ensemble des 100 000 points lumineux, passe de 12,5 à 12,9 ans.



La mutualisation du réseau d'éclairage public et l'apport de nouveaux services, une année de réflexion

Le SDEC ÉNERGIE propose aux communes de nouveaux services directement raccordés au réseau d'éclairage : panneaux à messages variables (informations et radars pédagogiques), vidéo protection...

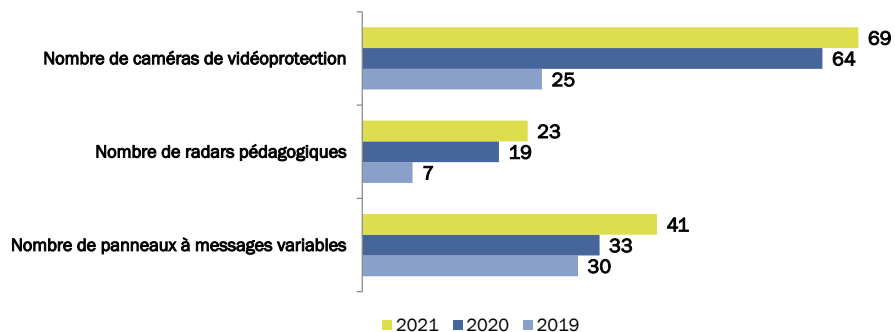
Montant de l'investissement pour les nouveaux services en K€ TTC



L'année 2021 voit un recul de l'investissement consacré à ces nouveaux services. Cette année caractérisée par la réalisation des études qui vont alimenter l'année 2022 en travaux.

Le service a profité de cette année pour se doter d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les opérations de vidéo-protection et d'un nouveau marché de fourniture pour les panneaux à messages variables. Le service éclairage a souhaité étendre ses propositions dans ce dernier domaine, en proposant désormais 4 types de panneaux : format portrait ou paysage, monochrome ou couleur.

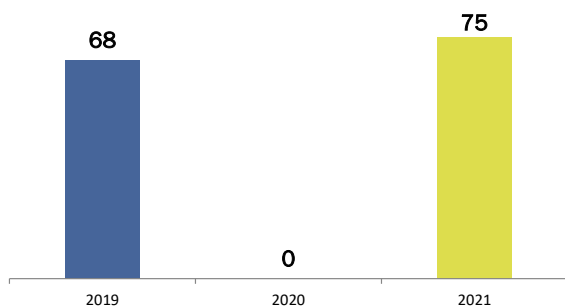
Equipements raccordés



L'éclairage intérieur des enceintes sportives, une année d'action

Si l'année 2020 avait été une année d'étude pour le renouvellement de l'éclairage de différentes salles de sport, l'année 2021 a été une année de mise en œuvre avec la rénovation de l'éclairage de 4 enceintes sportives : deux gymnases, un dojo, un tennis couvert.

Montant de l'investissement pour l'éclairage intérieur en K€ TTC



Que ce soit en extérieur ou en intérieur, la question de l'éclairage sportif est aujourd'hui prégnante. Effectivement, nous trouvons désormais sur le marché des projecteurs LED de belles facture à un prix compétitif qui vont permettre d'améliorer significativement le confort de jeu des sportifs, tout en diminuant significativement les puissances installées.

Le service éclairage a donc organisé le 25 juin 2021 un webinaire « Une heure pour comprendre l'éclairage des installations sportives » réunissant une quarantaine de participants.

Une année soutenue en termes de marchés publics

Pour satisfaire une politique de travaux ambitieuse, le service éclairage a besoin d'acquérir de nombreux matériels.

En 2021, la politique d'achat a été soutenue, et les marchés suivants ont été lancés :

1. Fourniture de contrôleurs et de nœuds communicants
2. Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les opérations de vidéo-protection
3. Fourniture et pose de luminaires LED et de leur système de gestion dans une enceinte sportive couverte (Épron)
4. Fourniture de luminaires peints pour éclairage routier (8m)
5. Fourniture de Panneaux à Messages Variables
6. Fourniture et pose de luminaires LED et de leur système de gestion dans une enceinte sportive couverte (Potigny)
7. Traitement dématérialisé des DT DICT ATU
8. Test de mâts
9. Mâts aciers galvanisés peints
10. Vérification des installations EP / SL et des locaux du SDEC ÉNERGIE.



La maintenance et l'exploitation

Le réglage des horaires de fonctionnement : une tendance qui ne s'inverse pas

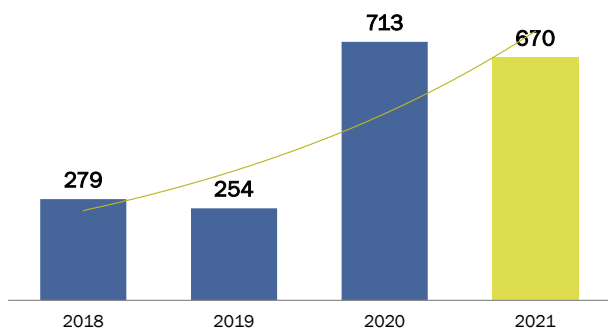
Les communes, lors du premier confinement, ont décidé d'ajuster le régime de fonctionnement de leur parc d'éclairage public au rythme de vie de leurs administrés.

Depuis, les demandes de réglages sont restées à un niveau élevé, avec parfois plusieurs changements des scénarios d'extinction pour une même commune sur une même année.

Les communes péri-urbaines ou urbaines sont également de plus en plus nombreuses à nous solliciter pour étudier des scénarios d'extinction différenciés en fonction des quartiers.

Le service éclairage a décliné le webinaire organisé sur le sujet en décembre 2020, sous la forme de présentations, en 2021, dans les conseils municipaux, en réunion publique et lors des portes ouvertes du SDEC ÉNERGIE.

Nombre d'horloges astronomiques réglées



Cette velléité de pilotage au plus près des attentes des administrés, valide la nécessité de pouvoir piloter le réseau à distance dans les 20 ans à venir.

A ce titre, en 2021, le SDEC ÉNERGIE a continué de tester des contrôleurs de gestion. Une expérimentation a été impulsée sur la commune d'ÉPRON pour mettre en place des contrôleurs dans les armoires de commande qui permettent un allumage à la demande (pilotage par les administrés à partir de leur smartphone). Par cette expérimentation le SDEC ÉNERGIE entend bien qualifier l'utilité de ce système pour les communes.

Les élus de la commission éclairage public et signalisation lumineuse ont validé le développement des systèmes de télégestion en retenant une télégestion à l'armoire de commande et non pas au luminaire (beaucoup plus coûteux en investissement et en frais de fonctionnement).

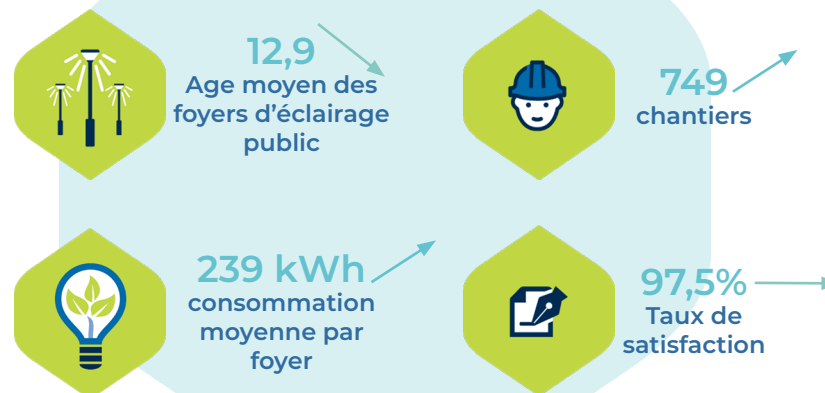
Toujours de nouveaux adhérents

En 2021, 4 communes ont transféré leur compétence éclairage public pour un total de 2 300 luminaires : DIVES-SUR-MER, LE BRÉVEDENT, CREULLY-SUR-SEULLES, MANVIEUX.

L'option 100% lumière a encore progressé en 2021. Ont souscrit à cette option, les communes suivantes : GIBERVILLE, LA VESPIERE-FRIARDEL, MÉZIDON-VALLÉE-D'AUGE.

Les communes se déclarent très majoritairement satisfaites (97%) des prestations rendues par le SDEC ÉNERGIE dans le cadre de la compétence éclairage public.

CHIFFRES CLÉS



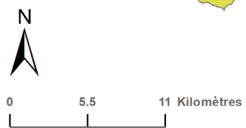
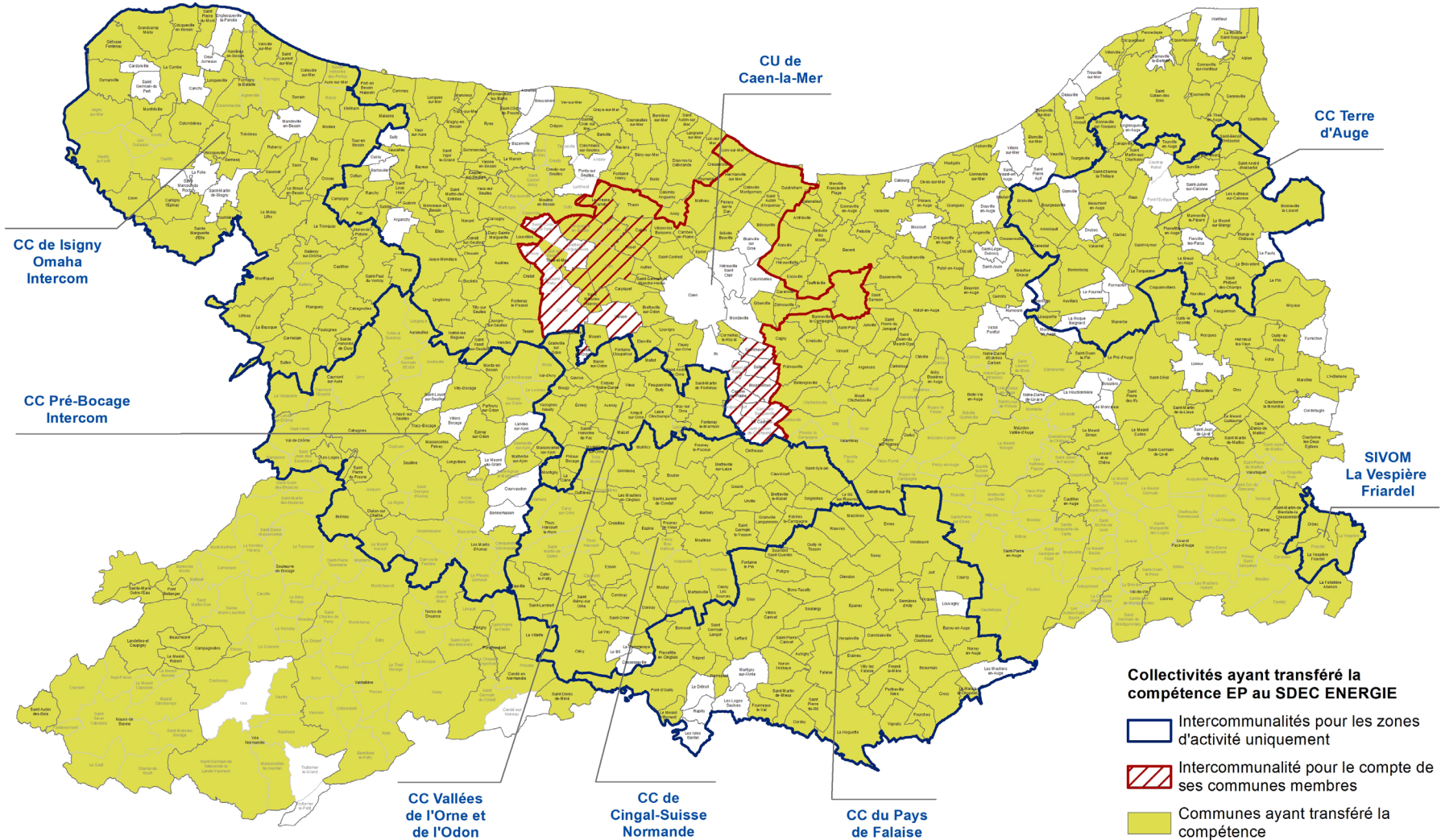
PERSPECTIVES 2022

En 2022, le service éclairage a pour objectif de produire en nombre suffisant les diagnostics R30, pour que les communes puissent conventionner sur des programmes pluriannuels de travaux (pouvant aller jusqu'à 4 ans). Seule la montée en puissance de ce programme va permettre aux communes de bénéficier d'un parc d'éclairage efficace pour leurs administrés avec un coût de maintenance optimisé pour leurs budgets.



Eclairage public

Compétence transférée au SDEC ENERGIE





La signalisation lumineuse est une compétence optionnelle. 44 communes ont transféré cette compétence au SDEC ÉNERGIE à fin 2021, ce qui représente un parc de 100 carrefours à feux.

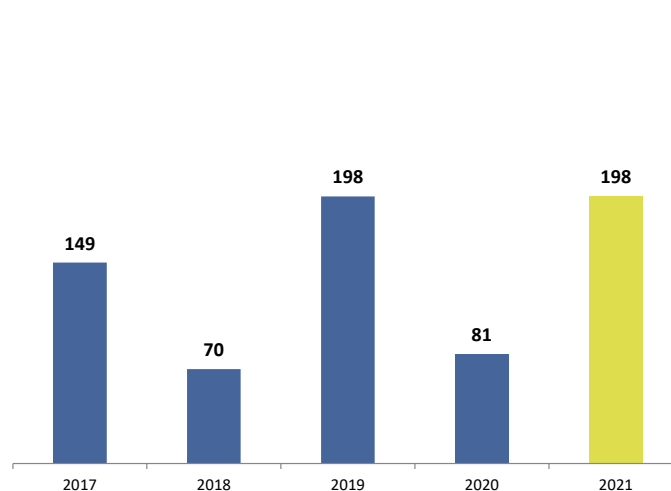
Le SDEC ÉNERGIE exerce la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public. Il gère la maintenance et l'exploitation, comprenant notamment l'achat d'électricité.

La signalisation lumineuse

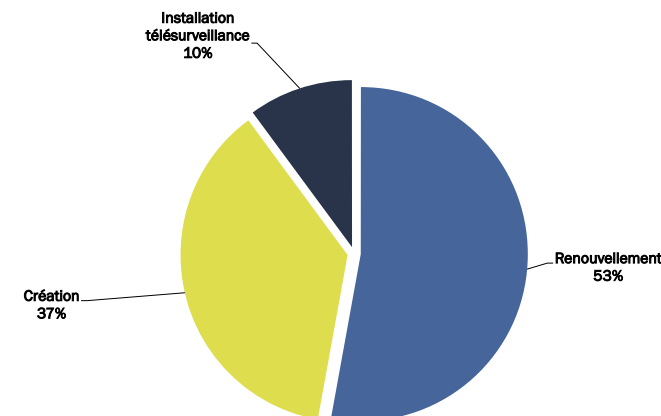
Les travaux

Une solide reprise de l'investissement

Investissement (en K€ TTC)



Investissement par type de travaux



Les travaux de création correspondent à des travaux de déplacement ou de modifications de carrefours existants. Il n'y a pas eu de réalisation de nouveaux carrefours en 2021.

Les travaux de renouvellement correspondent au remplacement de poteaux, de modules de feux, de signaux piétons, de boucles de détections, et surtout en 2021 de **5 contrôleurs de feux**.

Le renouvellement des contrôleurs neufs permet ensuite la mise en place de la télésurveillance.

La maintenance et l'exploitation

Un déploiement continu de la télésurveillance

Le SDEC ÉNERGIE a la volonté de télésurveiller 100% des carrefours à feux exploités.

Dans ce but, 7 carrefours ont été équipés en 2021, ce qui porte à 86% le taux de carrefours télésurveillés.

Il reste 15 carrefours à équiper, installés sur des communes qui viennent de nous transférer la compétence pour lesquelles les matériels transférés sont vétustes.

L'installation de la télésurveillance ne sera possible sur ces carrefours après rénovation des contrôleurs de gestion.

Le feu vert récompense : suite et fin

En 2019, le Ministère de l'Intérieur rappelait que les feux dits « comportementaux » ne devaient plus être utilisés à des fins de modération de la vitesse car contraires aux réglementations existantes (arrêté du 24 novembre 1967 et Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière).

Au vu de l'intérêt porté par de nombreux élus concernant cette question, la Présidente du SDEC ÉNERGIE est intervenue auprès des parlementaires du Calvados afin de mettre en avant les bienfaits sécuritaires de ce type d'installation. De même, de nombreuses questions et remarques ont afflué au Sénat, de la part d'élus locaux mettant en avant l'intérêt de ces feux installés et des coûts liés à leur déprogrammation.

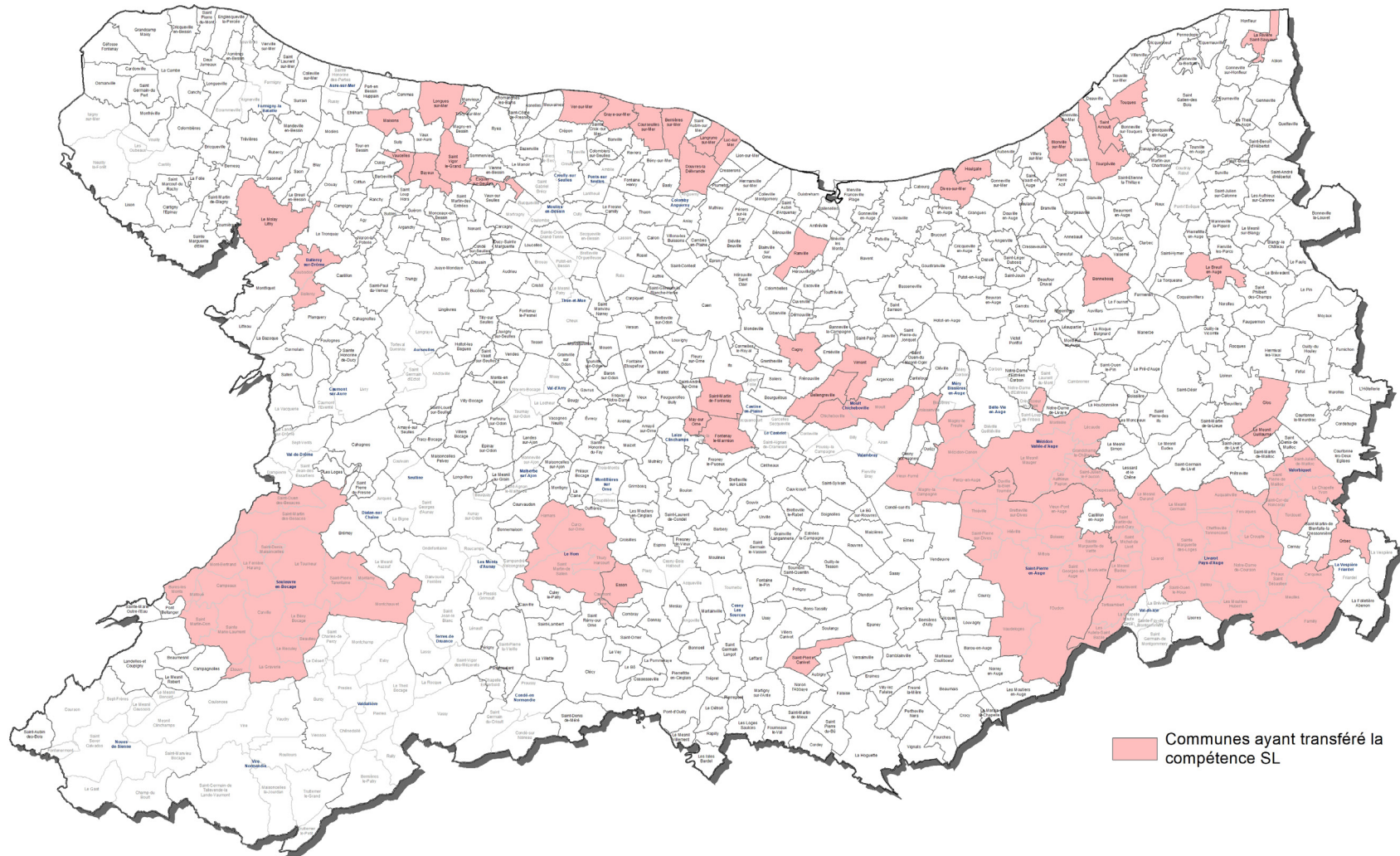
Aussi, 3 expérimentations ont eu lieu et un groupe de travail a été mis en place par le ministère de l'Intérieur pour analyser les bénéfices de ces systèmes. Ce groupe de travail a considéré que les bénéfices de ces types de feux étaient avérés et le 9 avril, est paru au Journal Officiel un arrêté permettant l'utilisation de feux R22 qui participent à la régulation de la vitesse du trafic.

Néanmoins, les conditions d'utilisation de ces feux sont incompatibles avec les systèmes déjà en place car elles n'autorisent pas l'utilisation de ces feux « comportementaux » s'ils couvrent une intersection ou un passage protégé. Ainsi, concernant le parc du Calvados, les systèmes en place n'ont donc pas pu être remis en service du fait des conditions d'utilisation.





Signalisation lumineuse (SL) Compétence transférée au SDEC ENERGIE





#3 | Être au plus près des collectivités pour les accompagner dans leur transition énergétique

La mobilisation des territoires est un facteur essentiel dans la transition énergétique.

Le SDEC ÉNERGIE accompagne les collectivités pour favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

La planification énergétique



Approbation de la feuille de route 2021-2023 de la Commission consultative pour la transition énergétique et lancement des actions prioritaires

Créée en application de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, la Commission consultative pour la transition énergétique (CCCTE) réunit à parité des représentants des 16 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Calvados et du SDEC ÉNERGIE. Composée de 64 membres, elle a pour mission de

coordonner l'action de ses membres et leurs stratégies d'investissement dans le domaine de l'énergie.

La nouvelle commission consultative constituée suite aux élections a été installée en janvier 2021.

Deux jours de formation des élus membres de la CCCTE ont été organisés en janvier-février sur les thématiques de la transition énergétique. Près de la moitié des membres de la CCCTE y ont participé (30 élus).

Trois groupes de travail composés d'élus membres de la CCCTE ont ensuite été constitués pour élaborer la feuille de route 2021-2023.

La CCCTE a approuvé en juin 2021 sa nouvelle feuille de route 2021-2023 qui définit les 4 axes de coopération suivant :

- **Axe 1 : Coopérer pour promouvoir un patrimoine public favorable à la santé, au climat et à la biodiversité**
- **Axe 2 : Coopérer pour impulser des projets de production d'énergies renouvelables ancrés dans les territoires et leviers d'un développement local durable**
- **Axe 3 : Coopérer pour déployer des infrastructures et services activateurs d'une mobilité plus durable**
- **Axe 4 : Coopérer pour impulser des dynamiques de transition énergétique dans les territoires avec les élus et tous les habitants**

La feuille de route comporte aussi un plan de 22 actions mutualisées. Conformément à la priorisation établie par la CCCTE, 6 groupes de travail d'élus ont été créés pour mettre en œuvre les 11 premières actions de la feuille de route (valorisation des ressources en bois locales, projets participatifs ENR, mobilité durable, trame noire, bâtiments publics et précarité énergétique).

Par ailleurs, le dispositif de cadastre solaire « Soleil 14 », initié par la CCCTE dans le précédent mandat, a évolué avec la mise en place en mars 2021, à titre expérimental, d'un réseau de conseil local pour accompagner les porteurs de projet solaire :

- L'association Biomasse Normandie pour les particuliers et les petites entreprises,
- La Chambre régionale d'agriculture pour les agriculteurs,
- Le SDEC ÉNERGIE pour les collectivités du Calvados hors Caen la Mer, ainsi que les grandes entreprises,
- Caen la Mer pour les collectivités de son territoire.



Un bilan du dispositif a été réalisé depuis septembre en vue du renouvellement éventuel du dispositif début 2023 :

- Près de 11 000 visites sur le site et au moins 20 réalisations entre novembre 2019 et septembre 2021,
- 400 visites par mois en moyenne sur le site en 2021
- 174 porteurs de projets accompagnés (155 particuliers, 17 entreprises, 2 agriculteurs).

TOUS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Entrez votre adresse

52 m² de surface optimale pour l'installation de panneaux solaires

Jusqu'à 4 500 € de gains en bénéficiant du tarif d'achat, sur 20 ans

PRODUCTION 7 500 kWh/an	PUISSANCE 7,8 kWc	CO ₂ ÉCONOMISÉ 0,7 tonnes/an
----------------------------	----------------------	--

VOIR PLUS DE DÉTAILS

Ombragé Ensoleillé

Pour produire son énergie solaire en toute sérénité

soleil
SERVICE PUBLIC SOLAIRE



Diagnostic Énergie Intercommunal

Ce diagnostic (DiTePP) porte sur le patrimoine des collectivités (bâtiments, flotte de véhicules, éclairage public). Il a pour objectifs de mobiliser l'ensemble des collectivités du territoire sur la problématique énergie/climat, de hiérarchiser les priorités et de proposer un plan d'action opérationnel pour améliorer l'efficacité énergétique et développer la production d'énergies renouvelables.

En 2021, le SDEC ÉNERGIE a poursuivi son accompagnement sur les EPCI déjà engagés :

- **Vallées de l'Orne et de l'Odon, Normandie Cabourg Pays d'Auge** : réalisation du rapport annuel de suivi des consommations et accompagnement à la mise en place d'un groupement d'achat entre la communauté de communes et les communes pour la réalisation d'audits énergétiques de bâtiments publics.
- **Intercom de la Vire au Noireau, Cœur de Nacre, Val-ès-Dunes** : réalisation du bilan énergétique initial des 15 bâtiments publics prioritaires du territoire identifiés par le diagnostic énergie intercommunal.
- **Pays de Falaise** : pose de sondes de températures et analyses des résultats pour 14 bâtiments dans 4 communes. Lancement des bilans énergétiques dans 15 bâtiments prioritaires.
- **Cingal-Suisse Normande** : réalisation du diagnostic initial des bâtiments publics à l'échelle intercommunale, lancement d'une campagne d'enregistrement de température.
- **Seulles Terre et Mer** : lancement du diagnostic initial et premiers rendez-vous avec les communes volontaires.

Partenariats



Le SDEC ÉNERGIE et la **Chambre d'Agriculture du Calvados** ont renouvelé leur convention de partenariat pour contribuer ensemble à la transition énergétique des territoires.



Le SDEC ÉNERGIE et le **syndicat mixte Bessin Urbanisme** ont signé une convention de partenariat en septembre 2021 en vue d'articuler leurs actions contribuant à la mise en œuvre sur le territoire du Bessin des objectifs de transition énergétique du PCAET du Bessin.



Le SDEC ÉNERGIE et **Enedis** ont mis en œuvre un partenariat à titre expérimental pour évaluer l'impact potentiel des objectifs du PCAET du Bessin sur les réseaux électriques moyenne tension du territoire de Bayeux Intercom.



Accompagnement des EPCI dans leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le SDEC ÉNERGIE accompagne 5 EPCI pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur PCAET :

- **PCAET de l'Intercom de la Vire au Noireau et de Pré-bocage Intercom** : approuvés en 2020, en phase de mise en œuvre.
- **PCAET de Cœur Côte Fleurie** : approuvé en 2021, en phase de mise en œuvre.
- **PCAET de Normandie Cabourg Pays d'Auge** : projet de PCAET arrêté en 2019, accompagnement en pause compte-tenu du report de l'approbation après les élections, reprise du processus d'approbation fin 2021.
- **PCAET du Pays de Honfleur-Beuzeville** : élaboration de la stratégie et du plan d'actions, en cours de validation.

De plus, depuis 2018, le SDEC ÉNERGIE met plusieurs outils à disposition de l'ensemble des territoires du département engagés dans l'élaboration d'un PCAET : Atlas des Énergies, formation à de la Fabrique Énergétique et outil de prospective énergétique PROSPER ACTIONS.

Efficacité énergétique des bâtiments publics

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Programme ACTEE

En 2020, le SDEC ÉNERGIE et la Communauté urbaine Caen la mer ont été conjointement lauréats du programme ACTEE 2 porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). **Ce programme a pour but de déclencher des travaux pour massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics, en renforçant l'ingénierie mutualisée au service des collectivités.**

En 2021, une partie des postes de dépenses ont été validés, à savoir :

- Le recrutement de l'économiste de flux qui a eu lieu en avril 2021 afin de suivre l'avancement du programme ACTEE 2,
- La réalisation de la première vague de 63 audits,
- La rédaction du marché d'étude de substitution des équipements de production de chaleur, exécutoire début 2022.

La deuxième vague d'audit débutera en 2022 et aura pour objectif la réalisation de 62 audits minimum afin d'atteindre les 125 audits annoncés lors de la candidature au programme ACTEE.

Il est également prévu la réalisation de 50 études de substitution et l'utilisation, via l'expérimentation du CEP niveau 3, des fonds pour des missions de maîtrise d'œuvre.



Conseil en Énergie Partagé (CEP)

L'accompagnement CEP a été refondu pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique. 3 niveaux d'accompagnement ont été définis :

- **CEP Niveau 1** : Suivi des consommations et dépenses d'énergies sur son patrimoine bâti => 78 adhérents + 6 anciens CEP
- **CEP Niveau 2** : Elaboration et suivi de la stratégie de rénovation sur un bâtiment => 8 collectivités + 6 anciens CEP
- **CEP Niveau 3** : Réalisation des travaux de rénovation d'un bâtiment.

Financement des études ponctuelles

Lorsqu'une collectivité sollicite un bureau d'études spécialisé pour la réalisation d'un audit énergétique ou d'une étude « énergies renouvelables », elle peut bénéficier d'une aide financière par le syndicat. En 2021, 19 dossiers ont été aidés pour un montant de 52 286 € au total.



Certificats d'économies d'énergie

La quatrième période d'obligations d'économies d'énergie a commencé le 1er janvier 2018, pour une durée de trois ans, avec un objectif d'économies d'énergie de 1 200 TWh Cumac pour la partie « classique » et 400 TWh Cumac au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.

Le SDEC ÉNERGIE, en tant qu'acteur éligible, a obtenu 17 452 708 kWh cumac. Ce volume de certificats représente plus de 2 700 opérations différentes en éclairage public (pose de variateurs, d'horloges astronomiques, changements de luminaires, etc...).

La plateforme collaborative NR-PRO disponible sur le site Internet du syndicat a permis en 2021 la valorisation par les collectivités du Calvados de 11 projets de rénovation énergétique, pour 5 965 617 kWh Cumac et un gain de 33 460 €.

Énergies renouvelables



Bois énergie

Le lancement de la saison de chauffe 2021-2022 s'est accompagné de la mise en service de 4 nouvelles installations :

- **Une chaufferie bois plaquette d'une puissance de 120 kW sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac.** Alimentée en bois issu de l'entretien des haies bocagères par le biais des agriculteurs du secteur, cette chaufferie permet de chauffer 7 sites communaux.
- **Un réseau technique de distribution de chaleur a été implanté sur le groupe scolaire de Fervaques (commune de Livarot-Pays d'Auge)** relié à une chaufferie à granulés de 48 kW qui a permis de remplacer 4 chaudières fioul vétustes.
- **Deux chaudières à granulés**, respectivement de 18 et 41 kW, qui viennent en remplacement des anciennes installations fioul de la **mairie de Cormolain et de l'annexe de la mairie de Valdallière.**

D'autres projets ont été amorcés pour une réalisation en 2022 / 2023 :

- à Landelles-et-Coupigny avec la consultation des entreprises (les travaux devraient débuter au printemps 2022 pour une mise en service en octobre).
- à OUILLY-le-Tesson avec le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Plusieurs études d'opportunité ont été réalisées et ont permis de démontrer que les projets bois-énergie pouvaient être une alternative aux chaufferies fossiles, notamment au fioul ou au gaz propane.

Projets photovoltaïques

Au cours de l'année 2021, 14 notes d'opportunité ont été rédigées et deux collectivités ont souhaité transférer leur compétence « ENR » : la commune d'Anisy et de Saint-Martin-de-Mailloc.

Cinq projets photovoltaïques se sont concrétisés sur l'année 2021 et sont désormais en exploitation :

- le bâtiment Action Solidaire Intercommunal de Luc sur mer,
- l'atelier municipal de Cambremer,
- l'école de Cuverville,
- la salle multi-activités de Fontaine Etoupefour
- et l'école d'Ouilly le Tesson (*photo ci-dessous*).



Au total, le SDEC ÉNERGIE exploite, au 31 décembre 2021, 16 installations photovoltaïques pour une production totale d'électricité de 518 902 kWh en 2021 et une puissance installée de 595 kWc.

Cette production représente l'équivalent de la consommation de 216 foyers non chauffés électriquement et a permis d'éviter le rejet de plus de 187 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Maison de l'Énergie



Animations à la Maison de l'Énergie

Face au contexte sanitaire incertain et aux contraintes d'accueil du public, la Maison de l'Énergie a poursuivi en 2021 ses animations en distanciel mises en place à la suite de la fermeture survenue en mars 2020.

53 classes ont participé aux animations proposées à distance autour de l'exposition 2050, ce qui représente 1 462 personnes qui se sont projetées et imaginées dans un futur énergétique.

11 classes ont complété leur découverte en participant aux ateliers scientifiques réalisés en visio ou au sein de leur établissement.

60 comptes utilisateurs ont été créés pour accéder aux ressources pédagogiques en ligne disponibles sur le site internet de la Maison de l'Énergie : maisondelenergie.fr.



L'action de sensibilisation qui était en cours sur le territoire de la CC Isigny Omaha Intercom au collège du Molay Littry avant le premier confinement avec l'exposition itinérante « 2050 » s'est poursuivie en format à distance en juin 2021 avec la participation de 6 classes du collège Val d'Aure d'Isigny-sur-Mer et des écoles du secteur.



Fabrique Énergétique

La Fabrique
Énergétique

Exposition et ateliers



En 2021, 3 événements ont été organisés en 2021 par la Fabrique Énergétique :

- Un DD-Tour « Plantation, valorisation économique et insertion : la filière bois bocage énergie comme levier de transition du bocage virois », organisé pour le compte de l'Office français de la Biodiversité dans le cadre de ses journées techniques nationales. Le DD-Tour est organisé dans le cadre d'un partenariat avec l'ANBDD, l'association Rivières et Bocages et la commune de Valdallière.
- Une table ronde sur la ressource en bois, avec les interventions de Biomasse Normandie, Fibois Normandie et la fédération des Cuma Normandie Ouest.
- Une visite d'un site de méthanisation à la ferme en injection de biométhane dans le réseau gaz, à Isigny-sur-Mer chez Digard & Co.



69 personnes ont participé à un ou plusieurs de ces événements.

Partenariat avec l'ENSI Caen

L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSI) a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour intervenir dans un cycle de formation pour ses étudiants. 7 interventions ont été réalisées en janvier et en novembre 2021 sur les thématiques suivantes :

- « Eclairage Public : cadre réglementaire et technologie de demain », « Efficacité énergétique des bâtiments publics, Certificats d'Économies d'Énergie et Achat d'énergie », « Mobilité : cadre réglementaire et nouvelle électromobilité »,
- « Réseaux électriques et Concession : service public de l'électricité, son financement et sa régulation ».



Groupements d'achats d'énergie

Le groupement d'achats pour la fourniture d'énergies coordonné par le SDEC ÉNERGIE comprend **422 membres en électricité et 252 membres en gaz natureL**.

consommation annuelle du
groupement (en millions de kWh)

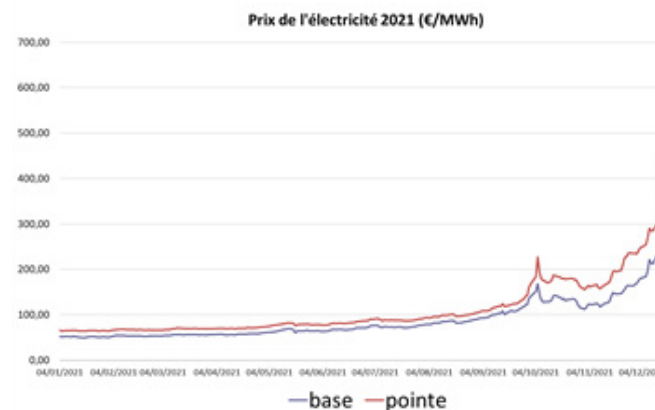


L'année 2021 est marquée par un début de reprise économique après la crise de la covid qui se traduit par une flambée progressive des prix des énergies. Les groupements d'achats coordonnés par le syndicat ont été préservés de ces augmentations grâce à des tarifs négociés par anticipation au cours de l'année précédente.

En fin d'année, le SDEC ÉNERGIE a préparé les opérations préalables à la bascule des contrats de fourniture d'énergies de ses membres vers les nouveaux fournisseurs sélectionnés au titre de l'année 2022, à savoir :

- **EDF**, pour le lot 1 (tarifs bleus bâtiments ≤ à 36 KVA),
- **PLUM** pour le lot 2 (tarifs bleus éclairage public)
- **TOTALENERGIES** pour le lot 3 (tarifs jaunes et verts profilés)
- **EDF et TOTALENERGIES** pour le lot 4 (tarifs jaunes et verts télé relevés)
- **ENERCOOP** pour le lot 5 (contrats à haute valeur environnementale).

Ce contexte de hausse généralisée crée des difficultés dans les relations « clients / fournisseurs » qui ont imposé au SDEC ÉNERGIE la relance de nouveaux marchés spécifiques dans une période peu propice, laissant présager des augmentations de factures d'énergies importantes pour l'année 2022.





PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 devrait permettre au syndicat de continuer d'œuvrer aux côtés des territoires pour la réalisation d'actions en faveur de la transition énergétique :

- poursuite de notre action auprès des territoires avec la commission consultative ;
- accompagnement des EPCI dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leur PCAET dans la transition énergétique par un soutien à l'élaboration et la mise en œuvre de leurs dynamiques territoriales ;
- renforcement de nos actions en faveur de la production d'énergies renouvelables avec le financement et le développement de nouveaux projets photovoltaïques et bois énergie ;
- développement de nos actions en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments avec de nouveaux outils pour faciliter la simulation et le suivi des travaux ;
- poursuite de l'accueil des scolaires du Calvados à la Maison de l'Énergie et réflexion engagée pour le renouvellement de son exposition ;
- poursuite de la sensibilisation et l'information des élus à la transition énergétique, en particulier sur les sujets d'actualité comme la méthanisation ;
- relance de nouveaux marchés pour l'achat d'électricité et de gaz afin de permettre aux collectivités de répondre à leur obligation de mise en concurrence et bénéficier de tarifs attractifs.





#4 / Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages

Le SDEC ÉNERGIE exerce la compétence à la carte de mise en place et d'organisation du service de mobilité bas carbone comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.



Un maillage dense

En complément des 219 bornes accélérées, 8 bornes de recharge rapide de 50 kVa et 4 de 100 kva ont été installées sur le territoire situées à proximité des grands axes de circulation et de déplacement. **Le Calvados compte désormais 231 bornes de recharges Mobisdec, soit une borne tous les 15 km.**

En 2021, les 2 bornes rapides supplémentaires, situées à CAGNY et CABOURG, ont été installées pour rendre un service de recharge encore plus performant.

2021, une exploitation de qualité

Depuis le 1er janvier 2019, la société IZIVIA exploite le réseau de bornes de recharge MobiSDEC. L'exploitation par ce prestataire a permis sur 2021 d'améliorer la qualité du service proposé, notamment par :

- un outil de supervision qui permet de suivre plus efficacement le parc de bornes de recharge,
- la mise en place d'une maintenance performante et adaptée qui se traduit par un taux de panne inférieur à 3% et une diminution du taux de perte de communication par l'installation d'antennes extérieures.

Durant l'année 2021, une nouvelle mise en concurrence a été opérée pour choisir le **nouvel opérateur de recharge qui exploitera le réseau de bornes de recharge MobiSDEC à partir de 2022 : ont été sélectionnées les sociétés Citéos et Freshmile comme sous-traitant en charge de la gestion des usagers.**

Une progression du nombre d'utilisateurs

Cette année encore, le service MobiSDEC enregistre une forte augmentation des abonnements pour atteindre 2 919 utilisateurs à la fin de l'année 2021 (1 738 à fin 2020), soit 1 181 nouvelles ouvertures de comptes : +68% par rapport à 2020.

MobiSDEC est ouvert aux opérateurs extérieurs tels que Charge Map, Freshmiles, Digital charging solutions ou encore IZIVIA et permet ainsi aux utilisateurs non abonnés d'avoir accès au service de recharge.

A la fin de l'année 2021, 38 contrats ont été signés avec des opérateurs de mobilité.

De même, les possesseurs d'une carte MobiSDEC peuvent se recharger sur les réseaux normands (Seine-Maritime, Manche et Orne). Cette interopérabilité « sortante » a été élargie en 2021 aux réseaux de bornes du syndicat d'énergie de l'Eure (SIEGE 27) et de Rouen Métropole.

Un nombre de sessions en forte croissance

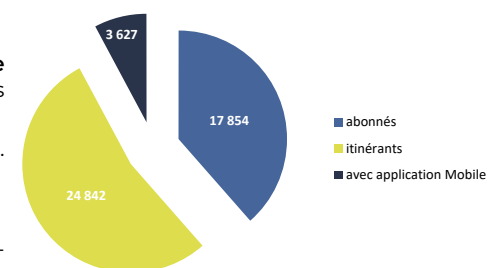
En 2021, 46 323 sessions ont été enregistrées, pour une quantité d'énergie totale fournie de 805 000 kWh, soit une augmentation de 117% des sessions et 130% des kWh fournis par rapport à 2020.

Les utilisateurs se répartissent principalement entre abonnés (38%) et itinérants (54%).

De nouveaux adhérents

En 2021, les communes de TOURGEVILLE, SAINT-DENIS-DE-MÉRÉ et MOULINS-EN-BESSIN ont transféré leur compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables » au syndicat.

Répartition des sessions 2021 par type d'utilisateur



Répondre aux nouveaux défis de la mobilité - Plan de relance



En 2021, l'État a sollicité les syndicats pour développer encore plus le réseau de bornes de recharges rapides existant.

Le SDEC ÉNERGIE s'est ainsi engagé pour l'installation de 8 nouvelles bornes rapides 100 kVA sur les territoires ruraux du Calvados. Ces bornes seront installées début 2022 sur les communes de TILLY-SUR-SEULLES, SAINT-DENIS-DE-MÉRÉ, SAINTE-HONORINE-DU-FAY, BALLEROY-SUR-DRÔME, SOULEUVRE-EN-BOCAGE, ANNEBAULT, SAINT-PIERRE-EN-AUGE, NOTRE-DAME-D'ESTRÉES-CORBON.

Ces nouvelles installations sont financées par le SDEC ÉNERGIE et par le Plan de relance pour un montant de 122 400 € du plan de relance.

Lancement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans le Calvados



Le décret du 10 mai 2021 relatif à l'établissement des schémas directeurs de développement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques permettent aux syndicats comme le nôtre d'établir un **document définissant les grands axes de développement des réseaux publics de bornes de recharge**.

C'est dans ce cadre, que les 5 syndicats d'énergies normands trouvent opportun de fédérer leurs actions en constituant un groupement de commandes pour la réalisation sur chaque territoire d'une étude, préalable à la réalisation d'un schéma directeur régional de développement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques.

Cette action s'inscrit dans la volonté réciproque de maintenir, voire de renforcer la mobilité bas carbone sur nos territoires en ayant un développement des réseaux publics de bornes de recharges en adéquation avec les évolutions techniques, réglementaires et d'usages à venir.

La prestation se décompose en trois étapes séquentielles :

- la **réalisation d'un état des lieux** du réseau d'infrastructures existant, des habitudes des électro mobiles, des modalités de déplacement des habitants, des zones à fort potentiel ;
- la **scénarisation à l'échelle de chaque syndicat**, de l'évolution des pratiques, des besoins, de la réglementation ou encore du développement des infrastructures publiques et privées sur le réseau d'IRVE et sur le réseau public de distribution d'électricité du syndicat selon différentes hypothèses ;
- la **proposition de plans d'actions** qui étudieront, avec des échéances précises les axes de développement prioritaires, les objectifs à atteindre (nombre de bornes, type de recharges, développement de nouveaux services,...) et les moyens, notamment financier, pour y parvenir.

Par la suite le syndicat pourra définir son schéma directeur de développement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques.

Installation de la première borne pour vélo à assistance électrique



Fin décembre 2021, TILLY-SUR-SEULLES a inauguré de la première borne de recharge pour les vélos électrique.

Elle permet de recharger jusqu'à 8 batteries de vélo par la présence de 4 casiers de type « consigne ».

Ces bornes qui peuvent être raccordées sur le réseau public ou sur des bâtiments communaux permettront de ravitailler les cyclistes durant leur pause déjeuner ou leur étape de soirée en toute sécurité pour leur matériel.

Expérimentation de systèmes d'auto partage

Plusieurs expérimentations d'auto partage en partenariat avec des collectivités et le SDEC ÉNERGIE sont en cours dans le Calvados.

Il s'agit des collectivités de :

- CAEN LA MER où une convention est en cours jusqu'au 31 décembre 2022 avec deux voitures électriques situées à CAEN et HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR ;
- TRÉVIERES avec une mise à disposition d'une prise sur une borne près de la mairie ;
- la communauté du PAYS DE FALAISE avec une mise à disposition d'une prise de recharge sur deux bornes différentes sur la commune de FALAISE.



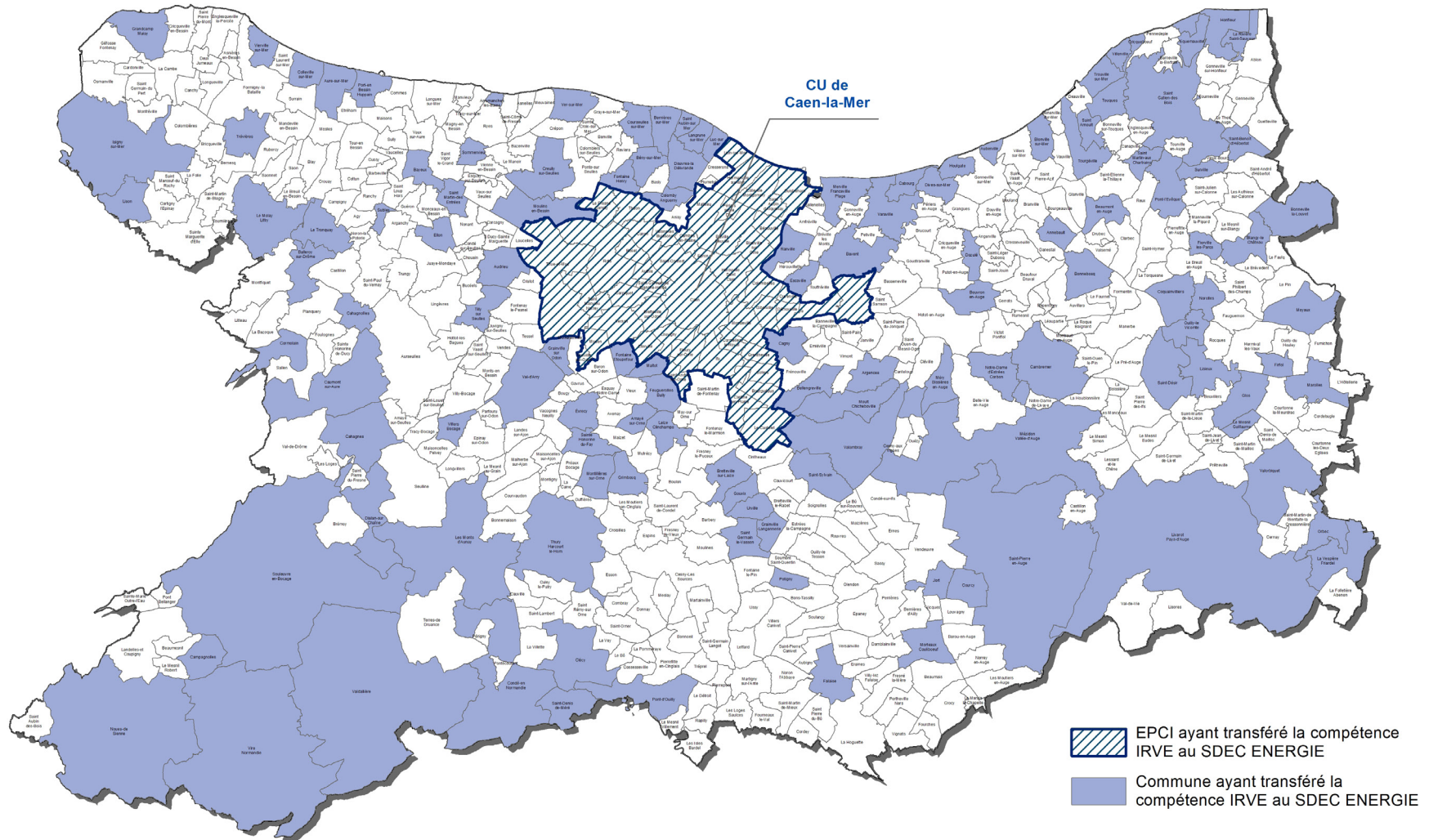
Inauguration du service d'auto-partage à Falaise

Financement pour l'acquisition de véhicules/cycles électriques

En 2021, 8 collectivités ayant fait le choix d'acquérir un véhicule électrique ont sollicité le syndicat pour bénéficier d'une aide financière. Au total, le SDEC ÉNERGIE a contribué au financement de ces investissements de mobilité bas carbone à hauteur de 23 000 €.



Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) Compétence transférée au SDEC ENERGIE



L'hydrogène, l'énergie pour aller encore plus loin

En Normandie, avec le programme de mobilité hydrogène normand EAS-HyMob (accès facile à la mobilité hydrogène), la Région souhaite implanter 11 stations hydrogène.

Fort de son expérience dans la mobilité, le SDEC ÉNERGIE accompagne la Région Normandie dans sa politique de développement de l'hydrogène. A terme, le syndicat ambitionne l'implantation de 5 stations hydrogènes dans le Calvados.

Deux stations hydrogène (PONT-L'ÉVÊQUE et BRETTEVILLE-SUR-ODON) ont été mises en service en 2020. Le SDEC ÉNERGIE en assure l'exploitation.



CHIFFRES CLÉS



46 323 sessions (+117%)
805 000 kW distribués (+130%)



231 bornes en service au 31/12/2021
1 borne tous les 15 km

PERSPECTIVES 2022

- Installation de bornes rapides des programmes du plan de relance ;
- Elaboration d'un schéma directeur d'infrastructure de recharge pour Véhicules électriques ;
- Installation d'infrastructures pour la recharge de vélos à assistance électrique ;
- Travaux sur le GNV



#5 / Renforcer les relations avec les usagers

Actions préventives : des partenariats porteurs

Le SDEC ÉNERGIE participe financièrement à la rénovation thermique des logements d'usagers en situation de précarité permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie et de réduire leurs charges énergétiques. Le syndicat a conclu des partenariats avec SOLIHA, le CDHAT (Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires) et INHARI.

En 2021, le SDEC ÉNERGIE a alloué un budget de 60 000 € pour ce dispositif, 13 familles ont sollicité une aide contre 11 en 2020.

Depuis 2014, 220 626 € d'aides ont été attribués.

Soutien aux impayés d'énergie



Le SDEC ÉNERGIE participe au Fonds de Solidarité Energie (FSE) qui, en 2021, a permis d'aider 1 033 familles à régler leurs impayés pour un montant global de dépenses de 298 537 €. Le syndicat apporte également son soutien financier au paiement des impayés de gaz propane en réseau pour un budget annuel en 2021 de 5 000 €.

Chèque énergie



Le chèque énergie remplace le dispositif des tarifs sociaux d'accès à l'énergie depuis le 1er janvier 2018. Si le SDEC ÉNERGIE ne peut contrôler l'application du chèque énergie, il participe à son évaluation et informe sur ce dispositif.

En 2021, 55 890 chèques ont été envoyés. Dans le Calvados, le taux d'utilisation est de 82% (résultats de la campagne d'envoi de 2020).

Un chèque énergie complémentaire de 100€ a été envoyé automatiquement en décembre 2021 aux ménages bénéficiaires du chèque énergie, quel que soit leur type de chauffage. La validité de ce chèque « exceptionnel » est fixée au 31 mars 2023.

Cette aide complémentaire est destinée aux foyers les plus modestes pour les aider à faire face à la flambée des coûts de l'énergie.



Points Info 14 / Maisons de services au public

Depuis près de 20 ans, le SDEC ÉNERGIE est partenaire des Points Info 14 / Maisons de services au public (MSAP) qui participent à la politique départementale d'amélioration de l'accès aux services publics.

Ils permettent en effet aux usagers éloignés des services d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'Internet et de la visioconférence.



Lutte contre la précarité énergétique

Le 21 mai 2021, le SDEC ÉNERGIE a organisé un webinaire relatif aux actions menées par le syndicat en matière de lutte contre la précarité énergétique.

Une soixantaine de participants (élus locaux, agents territoriaux et partenaires.) ont suivi cette information en ligne.

PERSPECTIVES 2022

Les actions entreprises seront poursuivies et renforcées.

Le syndicat apportera notamment son soutien financier aux travaux de rénovation énergétique à destination des logements communaux à vocation sociale ainsi qu'à des associations caritatives œuvrant dans l'aide aux impayés d'énergie.



#6 / Ressources, pour accompagner la mise en oeuvre des compétences

Finances

Budgets primitifs 2021 : au service des investissements sur les réseaux et la transition énergétique

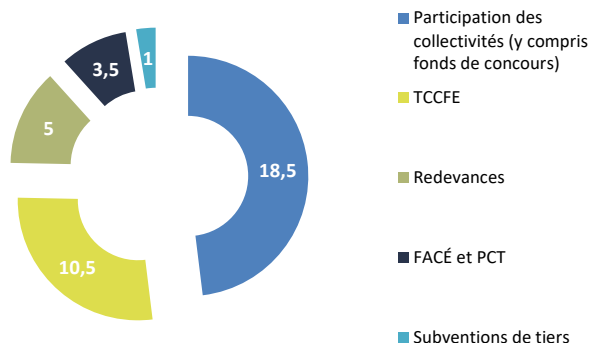
Le comité syndical du 1er avril 2021 a voté un budget consolidé (un budget principal et deux budgets annexes) de 110 millions d'euros.

Ce budget ambitieux permet de maintenir la capacité d'investissement du syndicat pour réaliser les programmes de travaux sur les réseaux d'électricité, de renouveler et de rénover le parc d'éclairage public, d'accompagner toutes les actions en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables.

Les principales recettes

Afin de couvrir les besoins de fonctionnement et de réaliser les programmes d'investissement en faveur des réseaux d'électricité et de transition énergétique, le SDEC ÉNERGIE mobilise des recettes provenant de cinq sources principales.

Principales recettes de fonctionnement et d'investissement (en M€)



1. La participation des collectivités adhérentes

Le SDEC ÉNERGIE réalise des travaux et des prestations pour le compte de ses adhérents. Le syndicat sollicite les adhérents pour le financement des dépenses par une participation au fonctionnement à travers les forfaits liés aux compétences transférées et par le dispositif de fonds de concours pour l'investissement.

2. La Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité - TCCFE

Le SDEC ÉNERGIE perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département.

3. Les redevances de concessions

En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie, le SDEC ÉNERGIE bénéficie des redevances de fonctionnement et d'investissement pour la concession électrique et de la redevance de fonctionnement pour la concession gaz.

4. Le FACE et la PCT

Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification et la Part Couverte par le Tarif sont des leviers financiers permettant au syndicat de réaliser ses programmes d'investissement sur les réseaux d'électricité (renforcement, sécurisation). Financés par les distributeurs d'électricité en France, ils aident les collectivités rurales en charge de réseaux de distribution d'électricité dans le financement des travaux d'amélioration de ces réseaux.

5. Les subventions de tiers

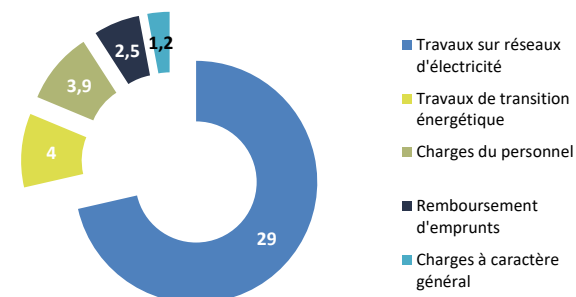
Ces recettes sont issues de tiers privés (Enedis) et publics (État, ADEME, Région, Département...) pour apporter un soutien à des programmes spécifiques comme par exemple le déploiement des bornes de recharge ou bien l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

Les principales dépenses

Le SDEC ÉNERGIE concentre l'essentiel des dépenses sur l'investissement sur les réseaux d'électricité et sur la transition énergétique.

Les autres dépenses sont les charges du personnel, le remboursement des emprunts et les charges à caractère général.

Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement (en M€)



Budget principal	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	48 071 863.56 €	48 071 863.56 €
Investissement	55 817 515.70 €	55 817 515.70 €

Budget annexe EnR	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	119 200.00 €	119 200.00 €
Investissement	1 374 571.88 €	865 000.00 €

Budget annexe Mobilité Durable	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	720 000.00 €	720 000.00 €
Investissement	3 538 008.30 €	690 000.00 €

Comptes administratifs 2021

Les comptes administratifs 2021 (budget principal, budget annexe ENR et budget annexe Mobilité durable) sont consultables sur notre site Internet : www.sdec-energie.fr/informations-budgetaires.

Indicateurs financiers

- **0%** | Taux d'endettement pour les dépenses directes du SDEC ÉNERGIE
- **9,43%** | Taux d'endettement pour le financement des réseaux d'électricité pour le compte des collectivités
- **4** | Nombre de mois couverts par la trésorerie
- **3,5** | Montant prévisionnel (en M€) d'investissement pour la transition énergétique.
- **28** | Montant prévisionnel (en M€) d'investissement pour les réseaux d'électricité

PERSPECTIVES 2022

Le service Finances poursuit son engagement dans la qualité et la fiabilité des opérations comptables à travers :

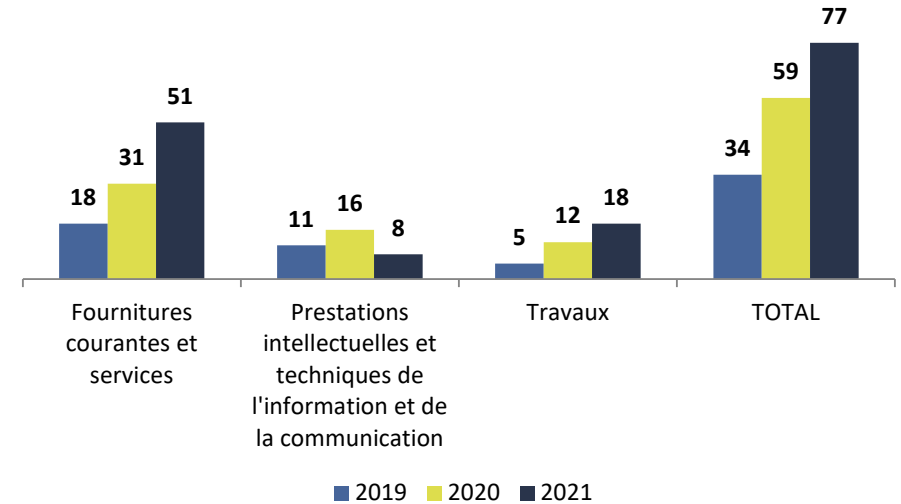
- L'installation d'un logiciel comptable plus performant, standard, évolutif et intégré au système d'information du syndicat.
- La dématérialisation totale et sécurisée de la chaîne comptable, en dépense comme en recette.
- L'application de l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget principal.
- L'adoption de la convention de mise en place du Compte Financier Unique.



Marchés publics

Le SDEC ÉNERGIE a une politique d'achats et de marchés publics ambitieuse pour le compte des collectivités adhérentes, qui s'inscrit dans une logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement comme d'investissement.

Évolution des marchés passés selon les procédures



En 2021, le service Achats-Marchés Publics a renouvelé de nombreux marchés et s'est concentré sur les marchés suivants :

- Les travaux de raccordement
- Les travaux aériens et souterrains sur les réseaux
- L'achat de luminaires routiers
- La supervision des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE)
- La création de chaufferies
- L'acquisition d'un logiciel de gestion financière.

Le service Achats-Marchés Publics prend en charge pas moins de 170 dossiers par an.





Ressources humaines

Effectifs

Le syndicat dispose de compétences pluridisciplinaires et complémentaires venant de la diversité des profils liés aux diplômes, aux niveaux de qualification, à l'expérience, à l'âge et au parcours professionnel de chaque agent. Cette étendue de compétences

permet de proposer des services de qualité aux collectivités adhérentes et de réaliser les orientations du plan stratégique validé par les élus en Comité syndical.

Le service des ressources humaines est fortement mobilisé par la gestion de la crise sanitaire qui a nécessité d'adapter l'organisation interne du syndicat notamment, par la mise en place du télétravail, l'effort de dématérialisation des procédures internes et la digitalisation des postes de travail.

Egalement, le service des ressources humaines a pris en charge la mise en place des Lignes Directrices de Gestion, nouveau cadre du parcours professionnel des agents.

L'organigramme des services est disponible sous sdec-energie.fr/services.

Accompagnement des compétences

Pour conserver et développer un haut niveau de compétences, le SDEC ÉNERGIE met l'accent sur la formation des agents. A ce titre, le syndicat a défini un plan de formation pluriannuel pour un budget dédié de 25 000 € en 2021.

Les agents ont suivi 241 jours de formation. Malgré des annulations nombreuses, des reports sont prévus sur 2022.



Action sociale

Le SDEC ÉNERGIE soutient la protection sociale des agents en proposant un contrat de groupe de mutuelle santé et participe financièrement aux contrats de prévoyance labellisés. Il contribue également aux titres restaurant.

Le syndicat s'engage également auprès de l'amicale du personnel (APSEC) et adhère au CNAS au bénéfice de tous ses agents.

Dialogue social

Le CHSCT a été régulièrement consulté pour donner son expertise et son avis sur les dossiers suivants :

- Adoption de son règlement intérieur
- Présentation des Lignes Directrices de Gestion
- Absentéisme pour raison de santé et climat social
- Organisation du télétravail.

PERSPECTIVES 2022

Le SDEC ÉNERGIE engage trois projets structurants pour les années à venir :

- Le déploiement du logiciel de gestion des ressources humaines
- L'organisation des élections professionnelles pour la nouvelle instance, le Comité Social Territorial
- La mise en œuvre de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) en cohérence avec le nouveau plan stratégique.



Système d'Information Géographique

Cartographie des réseaux exploités : les obligations de la réforme DT-DICT modifiées

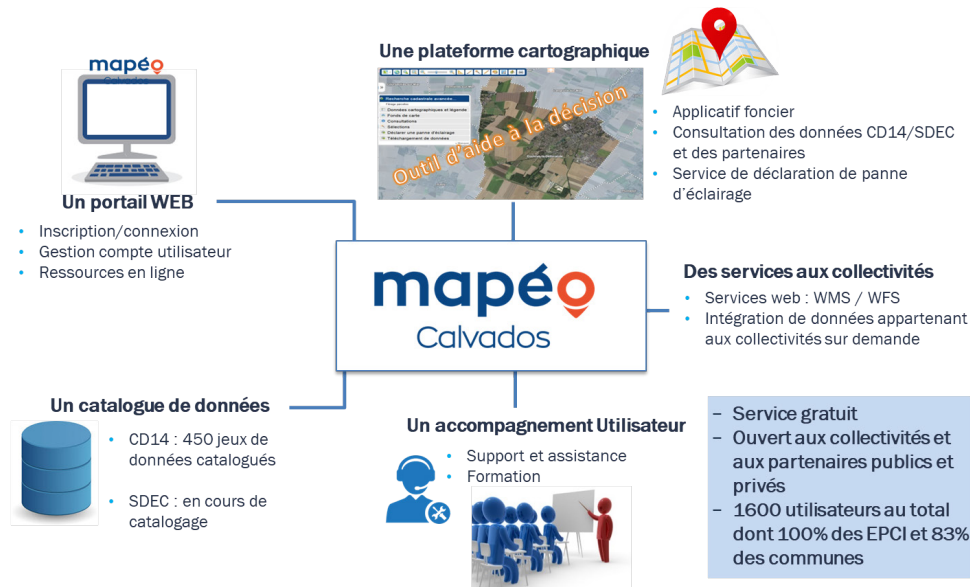
La réforme anti-endommagement oblige les collectivités territoriales à améliorer la précision du géo-référencement de nos réseaux exploités, d'éclairage public et de signalisation lumineuse. Afin de répondre aux objectifs, la réforme prévoit :

- le positionnement des réseaux sensibles avec une précision de classe A (50 cm terrain maxi) à horizon 2020 pour les communes urbaines ;
- le positionnement des réseaux sensibles avec une précision de classe A (50 cm terrain maxi) à horizon 2026 pour les communes rurales.

Le SDEC ÉNERGIE met en œuvre deux processus d'intégration de données qui génère une activité à part entière avec les travaux réalisés et l'exploitation des réseaux.

Portail Mapéo Calvados

Les systèmes d'information géographique (SIG) sont des outils d'aide à la décision devenus indispensables pour les élus. Depuis mars 2018, le **SDEC ÉNERGIE et le Département du Calvados mettent à disposition des collectivités du Calvados et de leurs partenaires le portail cartographique [Mapéo Calvados](#).**



En 2021, le SDEC ÉNERGIE et le Département du Calvados ont renouvelé la convention pour la passation du marché public de fourniture de matériels et de prestations de services autour du SIG mutualisé Mapéo Calvados.

Ainsi, le futur portail Mapéo Calvados devra répondre à la réglementation en vigueur, à plus d'interopérabilités entre les outils et aux besoins de l'ensemble des utilisateurs (collectivités, partenaires, grand public).

Aujourd'hui, Mapéo Calvados est utilisé par 82% des communes et par 100% des EPCI.

Travaux neufs : intégration des données de récolement

Depuis 2013, ce processus permet de récupérer le positionnement en classe A des réseaux de l'éclairage public suite à la réalisation de travaux ou dans le cadre des nouvelles prises en charge (lotissements) de patrimoine par le SDEC ÉNERGIE, et du réseau de distribution électrique (HTA-BT).

En 2021, 242 affaires intégraient du réseau d'éclairage public, représentant une vingtaine de km en linéaire, pour environ 500 points lumineux. 146 affaires traitaient du réseau HTA-BT représentant environ 80 km de réseau.

Patrimoine existant : amélioration de la précision cartographique des ouvrages

Pour répondre à l'objectif de la réforme, toutes les communes (à l'exception d'une commune ayant transféré cette compétence en cours d'année et ne disposant pas d'un schéma de réseau suffisant) ont fait l'objet d'une commande pour des travaux de géo-référencement en classe A. Ces travaux concernent le réseau souterrain mais aussi le réseau aérien (non obligatoire) afin d'avoir une uniformisation de la précision de nos données sur un même territoire.

Depuis 2014, 2 600 km de réseau ont été détectés et déclassifiés en classe A. Certains tronçons qui n'ont pu être géo-référencés avec la précision demandée restent dans ce cadre en classe C (4.5 %).

Aujourd'hui, il reste 750 km de réseau à détecter. L'objectif 2026 devrait donc être respecté pour le SDEC ÉNERGIE.

Système d'information

Un premier schéma directeur du système d'information « SDSI 2017-2021 » a permis de structurer les développements du système d'information du SDEC ÉNERGIE avec notamment le déploiement de la dématérialisation, la prise en compte des problématiques de sécurité et de la maîtrise de la donnée, une nécessité au pilotage de ses activités. Un système d'information d'aide à la décision (SIAD) pour le pilotage des activités est en place.

PERSPECTIVES 2022

Mapéo Calvados de demain :

- Réflexion sur l'évolution du portail Mapéo

Amélioration de la précision cartographique des ouvrages :

- Réaliser 300 à 350 km de détection.

Démarche Qualité

Management de la qualité

Le SDEC ÉNERGIE est engagé dans une démarche d'amélioration continue depuis plus de 10 ans selon la norme ISO 9001. Le syndicat fait annuellement l'objet d'un audit externe de certification afin de s'assurer de la conformité des exigences de la norme. Le maintien de notre certification est un marqueur fort de la politique de développement du SDEC ÉNERGIE envers ses adhérents et ses partenaires.

En 2021 le SDEC ÉNERGIE a été audité, dans le cadre du dernier audit de surveillance de son cycle de certification ISO 9001 version 2015, réalisé avec la société de certification APAVE.

Management de l'énergie

Conscient des enjeux en matière de développement durable et de transition énergétique, le SDEC ÉNERGIE a décidé de mettre en place un système de management de l'énergie au sein du syndicat.

Désirant réduire de manière efficace son empreinte carbone, le SDEC ÉNERGIE a choisi de s'engager dans une démarche de gestion méthodique de l'énergie, de lutte contre le changement climatique et de développement des énergies renouvelables. Cette démarche permettra également au syndicat d'accompagner les adhérents qui souhaitent partager cet engagement.

Dans ce cadre en 2021, les étapes suivantes ont été franchies :

- Réalisation d'un audit énergétique de notre bâtiment,
- Réalisation d'un audit « à blanc » de notre SME (Système de Management de l'Énergie).

Lancement de la première étape de notre bilan GES (Gaz à Effet de Serre, plus communément appelé bilan Carbone) (finalisation prévue en 2022).

PERSPECTIVES 2022

- Maintenir notre certification ISO 9001 version 2015 lors de notre audit de renouvellement
- Obtenir la certification ISO 50001 (management de l'énergie)
- Finaliser la première étape de notre bilan GES (carbone)
- Auditer et améliorer continuellement la gestion des données personnelles traitées par le SDEC ÉNERGIE.

Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) : mise en conformité du SDEC ÉNERGIE



Pour rappel, le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018 et s'applique à tous les traitements de données personnelles : collecte, stockage, analyse, transfert. L'objectif du RGPD est de mettre en place un cadre de protection permettant à l'économie numérique de se développer au sein du marché européen.

Dans ce cadre, le SDEC ÉNERGIE a déclaré un délégué à la protection des données (DPO) à la CNIL. Celui-ci est en charge :

- du contrôle du respect du RGPD au sein du SDEC ÉNERGIE,
- de représenter le syndicat auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle compétente,
- d'être l'interlocuteur des agents ainsi que du public pour toute question ayant trait aux traitements de données à caractère personnel effectués par le syndicat.

Un dossier de conformité RGPD est en place au SDEC ÉNERGIE et fait l'objet d'audit régulier (1 par mois) afin d'améliorer continuellement nos mesures de sécurité et ainsi de garantir le respect des données personnelles.

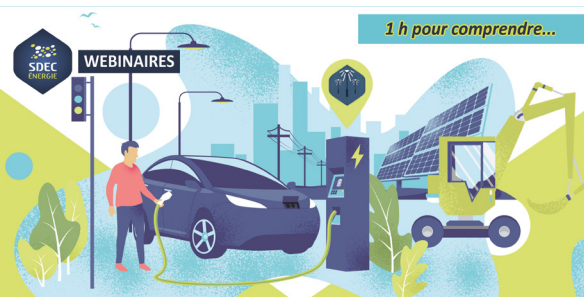


Communication

Webinaires « 1 heure pour comprendre »

Afin de pallier à l'absence de réunions d'information à l'attention des collectivités en présentiel lors du confinement du 1er semestre, le service Communication a poursuivi, en collaboration avec les services, l'organisation de webinaires engagée fin 2020.

Quatre webinaires « 1 heure pour comprendre » un service, une compétence du syndicat, ou une question d'actualité en lien avec le SDEC ÉNERGIE ont été proposés aux élus et agents des collectivités en 2021 :



. 26 mars | **Produire son électricité photovoltaïque en utilisant la toiture des bâtiments publics**

. 16 avril | **Engager la rénovation énergétique des bâtiments publics**

. 21 mai | **Les actions de solidarité énergétique**

. 25 juin | **L'éclairage des installations sportives**

Une visio-conférence sur le thème « Produire de l'énergie solaire en toute confiance avec Soleil 14 » a également été organisée le

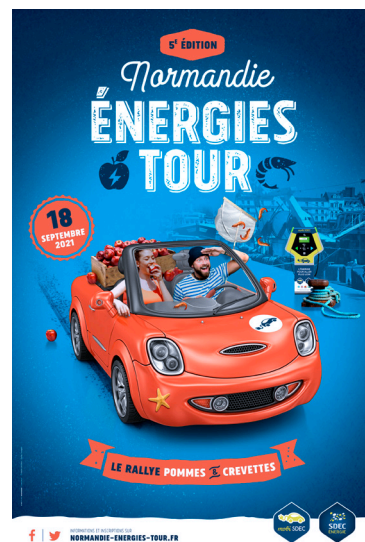
24 septembre, en partenariat avec Biomasse Normandie.

Les webinaires, qui ont réuni au total 376 participants en 2021, sont disponibles en replay sur la chaîne YouTube du SDEC ÉNERGIE.

Événementiels 2021

Deux événements d'envergure ont également pu avoir lieu lors du 2nd semestre :

- 18 septembre | Retour du **Normandie Énergies Tour pour sa 5ème édition avec le rallye Pommes & Crevettes**, qui a réuni 46 équipages. 120 participants se sont élancés d'Hermanville-sur-Mer et ont parcouru un circuit d'environ 120 km, sur les routes de la Côte Fleurie et du Pays d'Auge Nord en empruntant des parcours jalonnés de questions. Pour la 1ère fois, l'hydrogène était au départ du rallye aux côtés des voitures électriques et GNV. Cette 5ème édition a été organisée en partenariat avec GRDF, Enedis, Toyota GCA Lisieux et EDF.
- 30 septembre et 1er octobre | **Journées portes ouvertes du SDEC ÉNERGIE : deux jours pour demain, à destination des élus, services des collectivités et partenaires.**



Les 250 visiteurs ont ainsi pu se projeter dans le futur proche des activités et services que le syndicat pourrait développer en cohérence avec le plan stratégique adopté pour le mandat, au travers de **4 tables rondes** :

- **S'engager dans la rénovation énergétique des bâtiments publics**
- **L'autoconsommation collective : levier de développement des projets de production photovoltaïque**
- **L'acceptabilité sociale des projets d'énergies renouvelables**
- **La mobilité bas carbone : une révolution en route**



et 8 ateliers :

- Le financement des projets
- Éclairage public : faut-il éteindre la nuit ?
- Produire de l'électricité photovoltaïque en utilisant la toiture des bâtiments publics
- Cartographie et usages numériques
- Montage d'un projet d'effacement coordonné des réseaux
- Montage d'un projet de chaufferie bois
- Comment éclairer juste ?
- Urbanisme et réseaux.



Les replays des tables rondes sont disponibles sur la chaîne YouTube du syndicat.

Trois **conventions de partenariat** ont également été signées lors de ces 2 jours :

- avec **GRDF**, afin de s'orienter vers un réseau de distribution gaz vecteur de la transition énergétique.
- avec **Bessin Urbanisme** pour la mise en œuvre des objectifs de son PCAET.
- une **charte partenariale entre l'État, le SDEC ÉNERGIE et la Communauté urbaine Caen la mer** sur la rénovation énergétique des bâtiments publics.



Des expositions étaient également proposées :

- visites de l'exposition 2050 de la Maison de l'Énergie
- espace mobilité bas carbone : véhicules GNV et hydrogènes mis à disposition par GRDF et Toyota GCA Lisieux
- exposition de matériels innovants d'éclairage public et démonstrations : panneaux à messages variables et éclairage public connecté.

Enfin, les visiteurs ont également pu échanger avec nos partenaires présents lors de ces 2 journées : Enedis, GRDF, EDF et l'UAMC 14.

Diverses inaugurations de réalisations du syndicat ont également été organisées en fin d'année à la faveur d'un retour à la vie normale :



•8 décembre | **Inauguration de la centrale photovoltaïque mise en service sur le toit de l'école d'Ouilly-le-Tesson.**

•10 décembre | **Inauguration des installations chaufferies bois et panneaux photovoltaïques mis en service sur les bâtiments de Valdallière.**



•21 décembre | **Inauguration de la 1ère borne de recharge gratuite pour vélos à assistance électrique à Tilly-sur-Seulles.**



Supports de communication

•4 numéros du **journal d'information Dialogue**, dont un numéro spécial bilan et perspectives suite aux journées portes ouvertes.

•**Rapport d'activité 2020**

• **Aides financières 2021**



Communication digitale : Internet, réseaux sociaux et newsletters

Le service Communication gère les mises à jour et le développement des **sites Internet du syndicat : sdec-energie.fr et maisondelenergie.fr**. En 2021, le nombre de connexions mensuelles continue de progresser :

- 3 634 pour le site du SDEC ÉNERGIE et son espace adhérents (3 371 en 2020)
- 723 pour le site de la Maison de l'Énergie (356 en 2020).

Le nombre d'abonnés aux pages des **réseaux sociaux** du syndicat (#SDEC14) continue lui aussi d'augmenter :

- Facebook.com/sdecenergie : 483 abonnés fin 2021 (406 en 2020)
- Twitter (@sdecenergie) : 878 abonnés fin 2021 (815 en 2020).

Le SDEC ÉNERGIE a également un compte LinkedIn qui compte 719 abonnés à fin 2021.

De nouvelles vidéos : replays des webinaires, tables rondes des journées portes ouvertes et interviews sont également disponibles sur la chaîne YouTube du syndicat.

Une vingtaine de **newsletters** sur les activités du syndicat ont été envoyées aux collectivités, prestataires et partenaires, ainsi que la lettre d'information mensuelle CEP dédiée à l'actualité dans le domaine de l'énergie et du bâtiment.

Communication interne

Comme en 2020 en raison de la Covid, la cérémonie annuelle des vœux, ainsi que la journée annuelle du personnel, n'ont pu être organisées en 2021.

Depuis 2020, un **réseau social interne, Workplace**, est à disposition des agents pour contribuer et/ou s'informer sur les différents groupes en lien avec nos activités. Ce réseau a été ouvert en 2021 aux élus membres du Bureau syndical.

PERSPECTIVES 2022

Événementiels : 6ème édition du Normandie Énergies Tour (17 septembre), 38ème Congrès de la FNCCR à Rennes (27 au 29 septembre), inaugurations diverses (travaux sur les réseaux, bornes de recharge MobiSDEC, installations photovoltaïques sur les toitures, chaufferies bois...), journée du personnel (10 juin), Commissions Locales d'Énergie (octobre), webinaires et ateliers.

Commissions Locales d'Énergie : nouveau modèle d'organisation avec visite de site et pôle d'informations.

Mobilité : communication sur le Schéma Départemental d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

Transition énergétique : communication sur la rénovation énergétique des bâtiments publics, sur les achats groupés d'énergies...

Ressources - Chiffres clés

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



429
collectivités
adhérentes



78%
du réseau d'éclairage public
(urbain et rural)
géoréférencé en classe A

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



110
millions d'euros
(de budgets
consolidés)
3 budgets



56
marchés
de plus de 25 000 €



62
agents



3,9
jours de formation
par agent

COMMUNICATION



86
articles de presse



3 634
sessions/mois
sur le site du
SDEC ÉNERGIE



2 080
abonnés réseaux
sociaux Facebook,
Twitter et LinkedIn

ASSEMBLÉES



524
collectivités
adhérentes



402
élus ayant participé
aux CLE

Tout en conservant l'indépendance de chaque syndicat d'énergie, le Territoire d'Énergie Normandie (TEN), créé en 2016, est l'intercuteur privilégié des différents acteurs régionaux et nationaux concernés par les enjeux de la transition énergétique.

Une présidence SDEC ÉNERGIE en 2021

La présidence du Territoire d'Énergie Normandie (TEN) tourne annuellement entre les 5 syndicats d'énergie membres. En 2021, la présidence du TEN a été assurée par Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente du SDEC ÉNERGIE.

Les Présidents se sont réunis en conférence à 3 reprises en 2021 (30 mars, 17 septembre et 17 décembre).

Afin de préparer ces conférences, le comité technique, constitué des Directeurs généraux des syndicats, s'est réuni à 4 reprises (8 mars, 17 juin, 3 septembre et 23 novembre).

Dans le cadre du partenariat du TEN au programme Métha'Normandie 2021-2023, la Présidente est également intervenue lors des 2èmes rencontres régionales de la méthanisation le 30 mars, événement 100% digital compte tenu de la situation sanitaire.

Lignes directrices 2021-2026

Poursuivre l'accompagnement des territoires dans la transition énergétique, dans un contexte global de lutte contre le changement climatique et la pollution atmosphérique, tel est l'objectif des 5 syndicats normands, réunis au sein du Territoire d'Énergie Normandie, qui ont validé les **lignes directrices 2021-2026 de leur entente régionale** lors de la conférence des Présidents du 30 mars 2021 :

- **Renforcer les relations concessives** des syndicats pour les réseaux de distribution d'électricité et de gaz
- **Etre un acteur majeur de la sobriété énergétique** par un accompagnement adapté des collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics et de leurs réseaux d'éclairage public
- **Etre acteur de la production d'énergies renouvelables** : photovoltaïque, méthanisation, hydrogène,...
- **Structurer le développement des infrastructures de mobilité bas carbone** et continuer ainsi le rôle des syndicats d'acteur de la mobilité, en cohérence avec les stratégies de mobilité des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) sur leurs territoires
- **Consolider et étendre le champ de nos partenariats actuels.**

La Région Normandie et le TEN s'engagent en faveur de la transition énergétique

A l'heure où le développement des énergies renouvelables doit s'accélérer, le TEN entend conforter son rôle moteur sur la transition, les mobilités et s'impliquer encore davantage dans la production d'énergies renouvelables.



Ainsi, le 16 décembre 2021, **la Région Normandie et les 5 syndicats d'énergie normands, réunis au sein du TEN, ont signé une nouvelle convention 2022-2026** dont la feuille de route comprend l'animation et l'accompagnement des territoires, la sobriété et l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables et le développement des mobilités bas carbone.

La nouvelle feuille de route du TEN et de la Région Normandie comprend 4 axes principaux :

- **animation et accompagnement des territoires**
- **sobriété et efficacité énergétique**
- **production d'énergies renouvelables**
- **développement des mobilités bas carbone.**

Afin de suivre efficacement les engagements 2022-2026, un comité de pilotage, constitué du Président de la Région Normandie et des 5 Présidents des syndicats normands d'énergie est mis en place.



Événements marquants 2021

4 webinaires 1 heure pour comprendre
Mars à Juin



Normandie Énergies Tour 18 septembre



Journées portes ouvertes / 30 septembre & 1er octobre



Commissions Locales d'Énergie 31 mai au 9 juin



Le service public de l'énergie dans le Calvados

Réunissant 515 communes du département et 9 intercommunalités au 1^{er} janvier 2022, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à l'utilisation.

Développeur de projets, porteur des valeurs du service public, le SDEC ÉNERGIE revendique son statut d'aménageur responsable, privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, attaché à une qualité de service équitable en tout point du département.

Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU CALVADOS
Esplanade Brillaud de Lajardière – CS 75046 – 14077 CAEN CEDEX 5
sdec-energie.fr - 02 31 06 61 61

f | t | in | #SDEC14

Une équipe à votre service

Services publics électricité et gaz	02 31 06 61 70	concession@sdec-energie.fr
Transition énergétique et maîtrise de l'énergie – Solidarité	02 31 06 61 80	energie@sdec-energie.fr soleil14.fr
Raccordement électricité	02 31 06 61 55	electricite@sdec-energie.fr
Effacement des réseaux	02 31 06 61 75	effacement@sdec-energie.fr
Eclairage public Signalisation lumineuse	02 31 06 61 65	eclairage@sdec-energie.fr
Mobilité durable MobiSDEC	02 31 06 61 61	contact@mobisdec.fr mobisdec.fr
Information géographique Mapéo Calvados	02 31 95 10 66	contact@mapeo-calvados.fr mapeo-calvados.fr
Maison de l'Énergie	02 31 06 91 76	maisonenergie@sdec-energie.fr maisondelenergie.fr
Direction générale Assemblées	02 31 06 61 85	direction@sdec-energie.fr
Administration générale Ressources humaines	02 31 06 61 79	administrationgen@sdec-energie.fr
Finances	02 31 06 61 62	finances@sdec-energie.fr
Marchés – Commande publique	02 31 06 61 89	marches@sdec-energie.fr
Communication	02 31 06 61 52	communication@sdec-energie.fr

